Campus FORMATION

FORMATIONS 2026

À vos côtés
pour promouvoir
et développer
vos pratiques inclusives

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS

06 73 42 95 06

contact@campusformation.org

https://campusformation.org

Référente handicap : Nathalie Gaudière - ngaudiere@campusformation.org

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

SOMMAIRE

4 Campus

4 – L'univers CAMPUS
5 – Qui sommes nous ?
9 – Responsables scientifiques
10 – Lieux de formation
11 – Modalités
12 – L'équipe Campus

13 Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

15 – Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie
17 – S'initier à la bientraitance
21 – Devenir personne ressource bientraitance
23 – S'initier à la démarche éthique
25 – Accompagner la vie intime affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
35 – Utiliser l'outil ROSEAU pour établir un bilan psychomoteur

37 Développer la communication accessible

41 – Savoir adapter ses supports et son discours en Facile à Lire et à Comprendre
43 – Savoir adapter ses supports et son discours : FALC et langage clair
45 – Langage clair et Facile à Lire et à Comprendre au service de la communication inclusive
47 – Devenir traducteur ou traductrice en Facile à Lire et à Comprendre
49 – Utiliser les bases de la Langue des Signes Françaises pour des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

51 Agir pour l'autodétermination

57 – S'initier au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

59 – Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

61 – S'initier au développement de l'autodétermination de son enfant

63 – Groupe d'échanges sur l'autodétermination

65– Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap

67 – Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

69 – Accompagner un proche dans l'exercice de son autodétermination

71 – Développer mon autodétermination

73 – Développer mon autodétermination en ESAT

75 – L'autodétermination, où en sommes-nous ?

77 – Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination

79 – Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

81 Intervenir comme pair

85 – Intervenir en qualité d'intervenant pair (initiation)

87 – Intervenir en qualité d'intervenant pair (cursus complet)

89 – Se former à la fonction de référent intervenant pair

91 – Agir en tant qu'auto-représentant dans mon Conseil de Vie Sociale

93 – Agir en tant qu'auto-représentant dans mon ESAT

95 – Participer au recrutement des professionnels de son établissement

97 Accompagner la Transformation de l'Offre de service

99 – Séminaire : Lancer la démarche de coopération et d'autodétermination au service de l'inclusion

101 – Développer sa posture de manager au service de la coopération

103 – Développer une posture autonome et responsable

107 – Devenir Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)
Formation conduisant à la certification

109 Agir pour l'inclusion

111 - Handicap : diversités et compétences
112 - Devenir référent handicap

114 Conditions

114 - Contacts
115 - Tarifs
116 - Partenariat : ACTION BENEVOLE
117 - Nos références
119 - Conditions générales de ventes

2026

L'univers Campus FORMATION

Sensible aux besoins des personnes accompagnées, des aidants et des familles, CAMPUS peut adapter toutes ces thématiques à destination de ces publics.

Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

- Valorisation des Rôles Sociaux
- Situations de handicap
- Qualité de Vie
- Bientraitance
- Démarche éthique
- Accompagner la vie intime, affective et sexuelle
- Le bilan psychomoteur ROSEAU

Développer la communication accessible

- Adapter ses supports et son discours en FALC
- FALC et langage clair
- Langage clair et FALC au service de la communication inclusive
- Devenir traducteur FALC
- Utiliser les bases de la LSF pour des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

Agir pour l'autodétermination

- S'initier aux principes
- S'approprier des pratiques
- Approfondir ses savoirs

Intervenir comme pair

- Devenir intervenant pair
- Devenir référent intervenant pair
- Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon Conseil de Vie Sociale
- Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon ESAT
- Participer au recrutement des professionnels de son établissement

> À vos côtés pour promouvoir et développer **vos pratiques inclusives**

En projet

- Et après le recrutement
- Soutenir l'école inclusive

Agir pour l'inclusion

- Handicap : diversité et compétences
- Référent handicap

Accompagner la transformation de l'offre

- Management coopératif
- Développer une posture autonome et responsable
- Séminaire autodétermination et transformation de l'offre
- Se former au métier d'APPV

Promouvoir et développer des pratiques inclusives éprouvées par, avec et pour les personnes en situation de handicap, les professionnels, les organisations et la société en général.

Qui sommes-nous ?

L'organisme de formation CAMPUS, créé en 2020, est le centre de formation du Gapas, association loi 1901 proposant un accompagnement à près de 1 200 personnes en situation de handicap.

Campus propose des actions de formation, de conseils, d'accompagnement et de communication qui s'appuient particulièrement sur ces principes d'action :

✓ Adopter une logique inclusive
✓ Soutenir la présomption de compétence dans les pratiques professionnelles
✓ Développer l'autodétermination des personnes
✓ Accompagner le processus de transformation de l'offre médico-sociale

Notre ambition est que chaque programme de formation soit conçu par un directeur scientifique, pour allier les meilleures pratiques de terrain et la recherche universitaire.

Notre atout : la compréhension du besoin

Notre politique qualité repose sur la co-construction des prestations de formation et de conseil avec nos partenaires. Nous les adaptons aux attentes des équipes impliquées dans le quotidien, devant intégrer les évolutions et enjeux futurs.

✓ Pour être au plus proche des situations de travail, CAMPUS déploie ses actions avec des professionnels expérimentés du GAPAS et des formateurs externes selon une approche engagée, suivant une pédagogie adaptée et enracinée dans les réalités.

✓ Pour répondre à vos attentes, CAMPUS construit ses formations selon vos spécificités : public, contexte, contenu ou lieu.

✓ CAMPUS vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet.

Notre spécificité : des formateurs pairs

Chez CAMPUS, il nous est essentiel d'associer des personnes concernées par le handicap dans la conception et l'animation de nos formations pour renforcer l'impact de celles-ci sur les pratiques et la société en général.

Nous sommes convaincus que la transmission des savoirs expérientiels par les personnes en situation de handicap est bénéfique pour faire évoluer les représentations et améliorer l'accueil et l'accompagnement au quotidien.

Depuis 2022, en partenariat avec l'OETH, nous proposons un parcours individualisé de professionnalisation des formateurs en situation de handicap et déployons une équipe pour intervenir sur divers sujets : Autodétermination, bientraitance, Valorisation des Rôles Sociaux, le recrutement par et avec les personnes accompagnées…

Une synergie et des valeurs communes

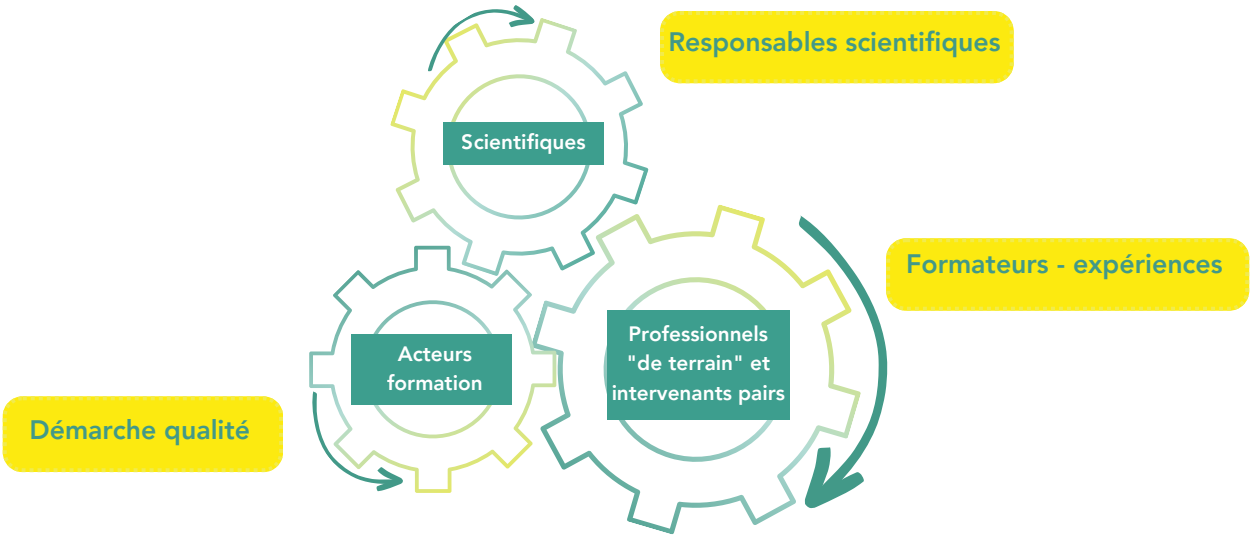

L'équipe CAMPUS est à votre écoute et vous accompagne

CAMPUS développe aussi des **programmes sur mesure**.
N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble votre projet afin de répondre au mieux à vos besoins et aux enjeux de votre organisation.

Les parcours créés pourront se décliner sous différents formats, et être adaptés à des publics variés :

- animation de **séminaire**
- **analyse de pratique** dirigée
- animation de **communautés de pratiques**...

Référente Handicap : Nathalie Gaudière - ngaudiere@campusformation.org

Un organisme en pleine croissance

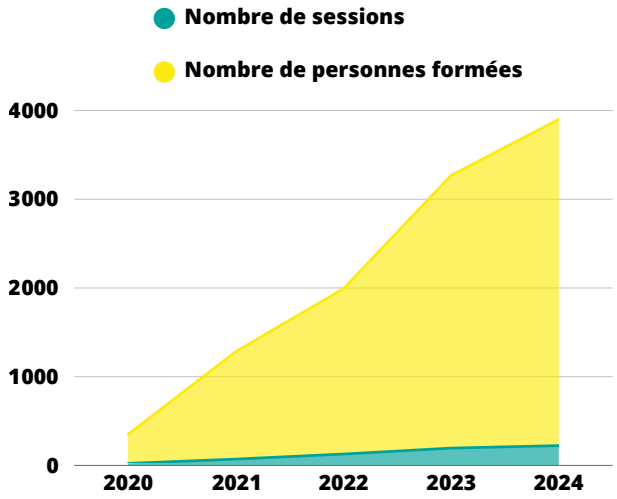

Taux de satisfaction en 2024

Plus de **3 600** personnes
ont participé aux formations, dont professionnels, familles et personnes accompagnées

Note moyenne : **18/20**

Nos formations sont construites selon :

✓ Une expertise du secteur médico-social
✓ Des méthodes d'intervention éprouvées, ancrées sur les pratiques et les évolutions en cours
✓ Des intervenants qualifiés et expérimentés
✓ Une pédagogie participative fondée sur l'expérience et les situations professionnelles
✓ Un partenariat fort avec le milieu scientifique

Responsables scientifiques

Campus construit son offre de formation avec l'aide de ses responsables scientifiques :

Le docteur Martin Caouette est professeur de psychoéducation et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ses recherches portent sur l'autodétermination des personnes en situation de handicap, avec quatre axes principaux : la scolarisation, l'intégration socioprofessionnelle, l'habitat et le changement des pratiques professionnelles.

Hans LIMON, enseignant formateur en philosophie, responsable de mission éthique et auteur de nombreux articles et ouvrages philosophiques.

Le docteur Serge THOMAZET, chercheur associé au laboratoire ACTé (Université Clermont Auvergne) et membre de l'association ASTEI pour la promotion d'une société inclusive. Ses travaux portent sur l'école inclusive, la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers et sur l'évolution des métiers de l'enseignement, de l'accompagnement et du soin en contexte inclusif.

La docteure Sara ZIRARI (sciences de gestion à l'IAE Paris-Sorbonne) est attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université d'Evry. Elle travaille sur les questions liées à l'innovation sociale, la justice sociale et l'éthique dans les organisations en particulier dans le champ du handicap.

Lieux de formation

Nous intervenons dans nos centres de formation mais également dans toute la France, dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.
Nous pouvons mettre à disposition des locaux dans le métropole lilloise (Lille, Loos, Roubaix) et en région parisienne (Evry, Paris, Mennecy).

Nous sommes intervenus...

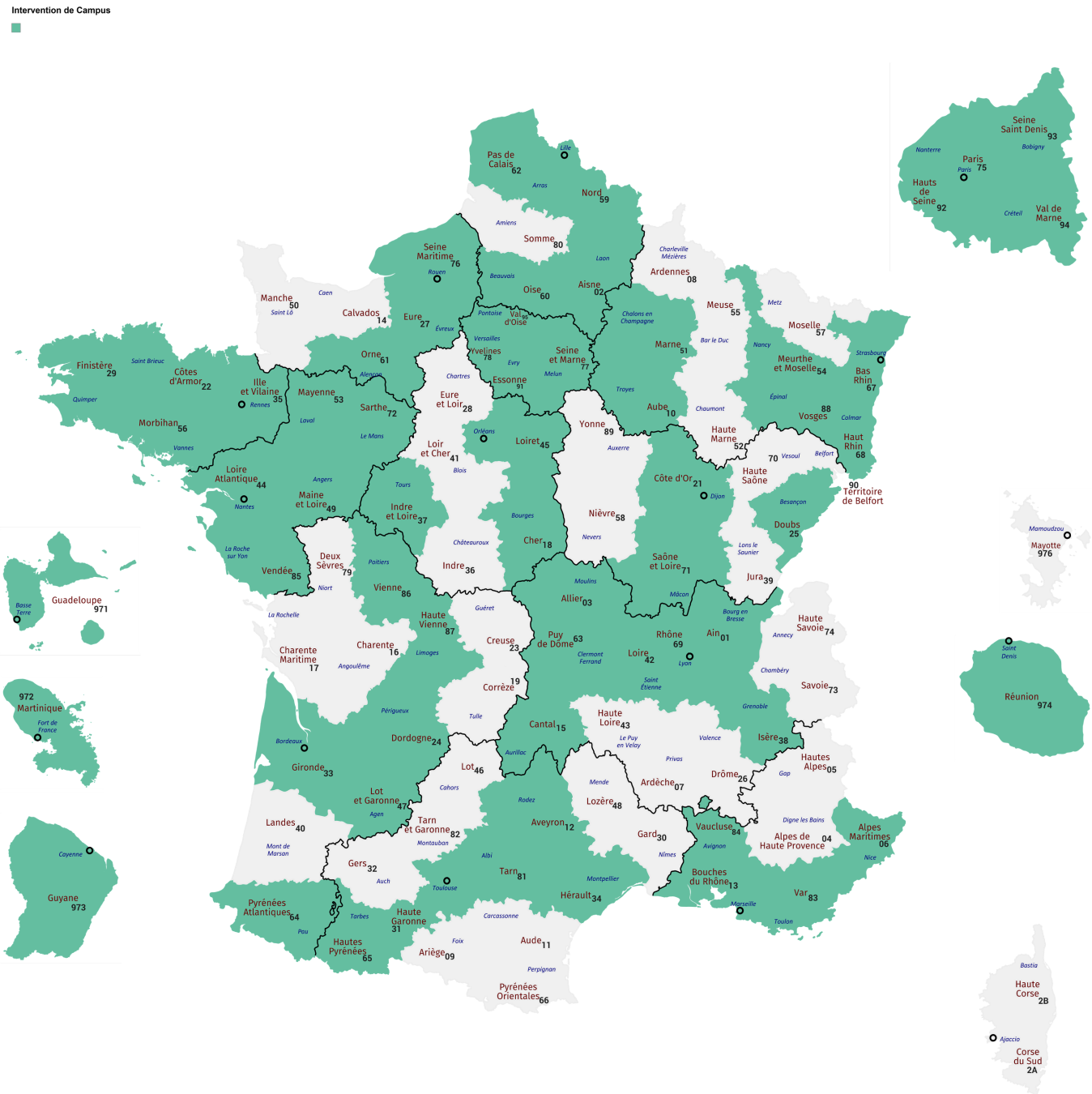

Modalités de formation

Public

Personnes en situation de handicap, proches, professionnels et organisations.
Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous communiquer vos besoins spécifiques. Nous mettrons tout en oeuvre pour trouver ensemble une solution adaptée.

Format

Essentiellement en présentiel, mais aussi en distanciel ou mixte. Selon la thématique, le contexte et le public, nous vous conseillons la modalité la plus appropriée pour favoriser une pédagogie active.

Formateurs

Les formateurs justifient d'une expérience pédagogique et médico-sociale significative. Acteurs « de terrain », ils connaissent parfaitement les problématiques liées à l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Supervisés par des directeurs scientifiques, leur expertise est le résultat d'une connaissance théorique appliquée en milieu de pratique.

Convention

Une convention mentionnant les conditions de réalisation de la formation est établie avant le début de la formation. Un exemplaire signé est requis pour confirmer la formation.

Évaluation - Validation

À l'issue de la formation :

- Évaluation des connaissances (modalités selon thématique)
- Évaluation de la réaction/satisfaction des participants

Sont transmis à l'établissement (ou au participant si inscription individuelle) :

- Les retours des participants et du formateur
- Les émargements
- Les attestations de formation individuelles

L'équipe de CAMPUS

Nous assurons le suivi administratif et veillons à ce que les formations se passent dans les meilleures conditions possibles.

Amandine TITECA
Assistante administrative

Lilyan MATTHEWS
Assistant administratif

Marine BALLE - Coordinatrice du programme "Agir pour l'autodétermination"

J'ai placé l'autodétermination au coeur de ma mission et vous accompagne à la réalisation de votre projet.

Elora DECOUPIGNY - Chargée de projet formation

Educatrice spécialisée de formation et formatrice pour adultes, j'accompagne les formateurs au développement de leurs compétences.

Nathalie GAUDIERE - Chargée de l'ingénierie de formation

Je facilite la coopération de chacun pour concevoir et déployer une offre de formation adaptée et conforme aux exigences qualité. Je veille à l'accessibilité de nos formations à travers ma mission de référente handicap.

François BERNARD - Directeur Général

J'accompagne la stratégie de développement de CAMPUS et je soutiens les projets favorisant les pratiques inclusives.

Julien ROBERT - Directeur

Je manage une équipe de professionnels dynamiques et engagés qui portent nos valeurs.

Formations

Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

Appliquer les bonnes pratiques professionnelles

15 – Situation de handicap, valorisation des rôles sociaux et qualité de vie

17 – Bientraitance

21 – Devenir personne ressource bientraitance

23 – S'initier à la démarche éthique

25 – Accompagner à la vie intime affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

31 – Le bilan psychomoteur ROSEAU

C'est vous qui le dites

Les formateurs ont pris le temps de répondre aux questions, j'ai trouvé leurs interventions hyper intéressantes.

Cette formation a été pour moi une révélation aussi bien humaine qu'intellectuelle.

Formatrice superbe ! Elle sait captiver le groupe et faire part de son expérience.

Valorisation des rôles sociaux

Situation de handicap
Valorisation des rôles sociaux
Qualité de vie

Objectifs

- Comprendre les fondements et les principes de la valorisation des rôles sociaux, le processus de situation de handicap et ceux de la qualité de vie
- Maîtriser les principales dimensions de ces modèles
- Intervenir plus efficacement pour favoriser la réalisation de l'inclusion sociale

« Attribuer un rôle reconnu pour sa valeur sociale, c'est placer la personne dans les meilleures conditions de développement de ses potentialités » (J. Feragus)

Contenu

Valorisation des rôles sociaux (VRS)
Quelques moments historiques importants
Le rôle des perceptions
Les effets de la dévalorisation sociale
Valoriser une personne, qu'est-ce à dire ?
Le rôle social : définition
Les principes fondamentaux de la VRS
De l'intégration physique à la participation sociale
Applications au secteur de l'hébergement, du scolaire et du travail
Intégration au projet de réalisation personnel
Situation de handicap
Origine et développement de la Classification
Historique
Bref aperçu de l'application du processus de situation de handicap dans quelques champs d'intervention
Exercices d'intégration du langage
La mesure des habitudes de vie : enfants et adultes
La mesure de la qualité de l'environnement
Impact et enjeux sur le projet de réalisation personnel
Qualité de vie
Historique de la qualité de vie
Principes de la qualité de vie
Dimensions de la qualité de vie
L'approche positive de la qualité de vie
Qualité de vie et plan de réalisation personnel
Quelques instruments de mesure
Le développement prévisible du concept et des outils sur la qualité de vie

Durée

3 jours soit 21h en présentiel
Regroupement préconisé mais sessions modulables.

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, exercices, études de cas et de situations, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs exerçant dans le milieu médico-social depuis plusieurs années, et formés par Daniel Boisvert.

ALVIN Mathieu	Educateur spécialisé en SAVS
ANTONIOL Julien	Coordinateur du dispositif Action Bénévole
BATHANY Chloé	Psychologue en EMAS
BERRANI Fatima	Assistante aux Projets et Parcours de Vie
DECOUPIGNY Elora	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
GARBE Julien	Educateur spécialisé en FAM
GHESQUIERE Romain	Coordinateur parcours et projets
JOLY Chloé	Educatrice spécialisée en EMAS
MONOKY Sophie	Chargée de mission
PIOL Eric	Coordinateur parcours et projets
REGNIER Christele	Directrice d'un foyer de vie
SEGALA Marie	Directrice en établissement médico-social (Plateforme MEMO)
VOLLSEN Caroline	Formatrice paire, traductrice FALC et ouvrière en ESAT

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Vidéo de présentation

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Bientraitance

S'initier à la bientraitance
(à destination des professionnels)

Présentation

La Haute Autorité de Santé (HAS), définit la bientraitance comme "une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance ".

Objectifs

Maitriser les concepts de la Maltraitance/ Bientraitance et le cadre légal relatif à la thématique pour être capable d'évaluer la bientraitance au sein d'un établissement, en s'appuyant sur des méthodologies et outils adaptés à son contexte

Contenu

- Base juridique et éthique des notions de «Maltraitance et de Bientraitance »
- Approche générale de la Maltraitance/ Bientraitance
  - Travail autour des représentations des professionnels sur la bientraitance/ Maltraitance
  - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Approche psychosociale de la notion de Maltraitance / Bientraitance
- Approche juridique de la Maltraitance/ Bientraitance
- Démarche de Bientraitance à partir de la recommandation de la HAS en lien avec :
  - La démarche qualité en ESSMS : contexte réglementaire, différentes étapes…
  - Rôle et mission de la HAS
  - Présentation de la recommandation de bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre
- Quelques outils au service de la bientraitance

Durée

2 jours soit 14h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situations, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Sandrina BOURGEOIS	Jeune retraitée de la fonction publique hospitalière, Sandrina Bourgeois a d'abord exercé en qualité d'éducatrice spécialisée pour ensuite occuper un poste de cadre de Direction dans le secteur médico-social. Sandrina Bourgeois intervient sur des thèmes très complémentaires tels que la Vie Intime Affective et Sexuelle des PSH mais aussi sur le développement de l'autodétermination et la Bientraitance
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
Christiane JEAN-BART	Christiane Jean-Bart a débuté sa carrière en tant qu'éducatrice spécialisée. Elle accompagne depuis plus de vingt ans les établissements et acteurs du secteur médico-social sur les questions de transformation de l'offre, de qualité, d'éthique et de mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Ancienne cheffe du service Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles à la Haute Autorité de Santé, elle est membre du conseil d'administration du Groupe Polyhandicap France.
Sophie MONOKY	Sophie Monoky exerce depuis plus de 10 ans dans le secteur médico-social. Ancienne cheffe de projet à l'ANESM, elle a contribué à plusieurs recommandations nationales. Au GAPAS, elle a piloté des démarches qualité, bientraitance et conduit l'évaluation d'impact social d'un dispositif innovant. Formatrice et facilitatrice, et sensibilisée au design de service, elle soutient des dynamiques collectives et inclusives.
Noémie PACAUD	Psychomotricienne et formatrice certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)
Arnaud VICTORIN	Ouvrier en ESAT, formateur pair certifié DESHMA et pair-aidant

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants sont encouragés à déployer un "Comité Bientraitance" au sein de leur structure.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Bientraitance

S'initier à la bientraitance
(à destination des cadres)

Présentation

La Haute Autorité de Santé (HAS), définit la bientraitance comme "une démarche globale dans la prise en charge du patient, de l'usager et de l'accueil de l'entourage visant à promouvoir le respect des droits et libertés du patient, de l'usager, son écoute et ses besoins, tout en prévenant la maltraitance ".

Objectifs

Maitriser le concept et le cadre légal de la bientraitance dans le but de soutenir et accompagner les équipes dans la mise en œuvre de la démarche et l'utilisation des outils de bientraitance

Contenu

- Approche générale de la Bientraitance
  - Travail autour des représentations des professionnels sur la bientraitance
  - Participation et accès à la citoyenneté des personnes accueillies
- Rappel sur la notion de maltraitance et les outils.
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques de la HAS
  - Présentation des recommandations sur la thématique de la bientraitance
  - La démarche qualité en ESSMS et le référentiel d'évaluation
  - Garantir l'expression des personnes accompagnées au quotidien
- Définir la mise en place d'une culture de la bientraitance

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Cadres de santé, directeurs, chefs de services, chefs d'ateliers, chargés de mission...

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée

Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situations, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Christiane JEAN-BART	Christiane Jean-Bart a débuté sa carrière en tant qu'éducatrice spécialisée. Elle accompagne depuis plus de vingt ans les établissements et acteurs du secteur médico-social sur les questions de transformation de l'offre, de qualité, d'éthique et de mise en œuvre des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Ancienne cheffe du service Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles à la Haute Autorité de Santé, elle est membre du conseil d'administration du Groupe Polyhandicap France.
Sophie MONOKY	Sophie Monoky exerce depuis plus de 10 ans dans le secteur médico-social. Ancienne cheffe de projet à l'ANESM, elle a contribué à plusieurs recommandations nationales. Au GAPAS, elle a piloté des démarches qualité, bientraitance et conduit l'évaluation d'impact social d'un dispositif innovant. Formatrice et facilitatrice, et sensibilisée au design de service, elle soutient des dynamiques collectives et inclusives.
Noémie PACAUD	Psychomotricienne et formatrice certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants sont encouragés à déployer un "Comité Bientraitance" au sein de leur structure.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Bientraitance

Devenir personne ressource bientraitance

Objectifs

- Connaître les missions de personne ressource bientraitance et situer son rôle en interface avec les différents acteurs de la structure
- Promouvoir la bientraitance et développer une culture de la bientraitance au sein de son environnement et auprès de l'ensemble des parties prenantes
- Maîtriser les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS ainsi que le cadre juridique

Contenu

Jour 1 : Approche conceptuelle de la bientraitance/maltraitance

- Approche conceptuelle de la bientraitance et de la maltraitance
- Prévention et traitement de la maltraitance : approche juridique et méthodologique à partir de scénarios

Jour 2 : S'outiller pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance

- Les outils pour prévenir la maltraitance et promouvoir la bientraitance (les fiches d'évènements indésirables, l'organisation et le traitement des évènements indésirables)
- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques sur la bientraitance
- Lien avec l'autodétermination

Jour 3 : La personne ressource bientraitance : rôle et missions

- S'approprier les missions des personnes ressources bientraitance : connaître et communiquer sur sa mission
- Se positionner en tant que personnes ressources bientraitance (posture et soutien aux professionnels dans la démarche bientraitance)
- Développer et animer une culture de la bientraitance : initier des projets et passer à l'action

Jour 4 : Ancrage des pratiques et retour d'expérience

- Retour d'expérience sur la mission de personne ressource bientraitance
- Échange et ancrage de pratiques (outils utilisés, concepts à approfondir)
- Échanges sur les actions initiées par les stagiaires.

Durée

4 jours soit 28h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (cadres éducatifs, psychologues, éducateurs, moniteurs-éducateurs...

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Conditions

1 280 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 6 600 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, étude de situation, mise en pratique individuelle ou en sous-groupe, outils de gestion de projet

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation, formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation
Sophie MONOKY	Sophie Monoky exerce depuis plus de 10 ans dans le secteur médico-social. Ancienne cheffe de projet à l'ANESM, elle a contribué à plusieurs recommandations nationales. Au GAPAS, elle a piloté des démarches qualité, bientraitance et conduit l'évaluation d'impact social d'un dispositif innovant. Formatrice et facilitatrice, et sensibilisée au design de service, elle soutient des dynamiques collectives et inclusives.
Noémie PACAUD	Psychomotricienne, certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)
Arnaud VICTORIN	Ouvrier en ESAT, formateur pair certifié DESHMA, et pair-aidant

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants pourront participer à un groupe de travail "Comité Bientraitance" au sein de leur structure.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Démarche Ethique

S'initier à la démarche éthique

Présentation

Étrangère à la sphère morale et irréductible à une pure normativité visant la responsabilisation individuelle et collective, l'approche éthique est un pilier essentiel au sein du domaine de l'action sociale. Elle se présente comme un prolongement indispensable de l'approche bientraitante et joue un rôle déterminant dans la garantie de la qualité des services dispensés au sein des établissements sociaux, médico-sociaux et de santé.

Cette démarche éthique englobe un ensemble de concepts, de méthodes, d'outils, de références et de ressources que cette formation se propose d'explorer sur le mode participatif. L'objectif premier de cette initiation est donc d'assurer une opérationnalité concrète, de contribuer à l'amélioration constante des pratiques, de l'accompagnement et des soins dispensés.

Objectifs

- S'initier à l'histoire de la philosophie et découvrir son lien avec le handicap
- Assimiler la démarche éthique et s'initier au débat-dilemme
- Disposer d'une boussole éthique pour analyser/renforcer/réorienter les pratiques établies
- Découvrir les fondements et le fonctionnement d'une structure de réflexion éthique

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du secteur médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap

Date

Nous consulter

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun prérequis, sinon l'ouverture au débat et l'aptitude à partager sincèrement autour de ses propres pratiques et valeurs

Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu

- Histoire philosophique du handicap
- Tentative de définition de l'éthique, lien avec la bientraitance et détour par la déontologie
- Approfondissement à partir des Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM en matière de questionnement éthique et du manuel Certification des établissements de santé pour la qualité des soins (2023)
- De l'éthique éducative à l'éthique dans les pratiques sociales : proposition d'une boussole éthique
- Initiation au débat-dilemme à partir des Repères déontologiques pour les acteurs sociaux du CNRDE et de quelques avis du CNADE
- Proposition de dilemmes éthiques et débats en commun
- Présentation du dispositif Réflex'Éthique du GAPAS
- Bilan, feedback et perspectives

Méthodes pédagogiques

Axée sur la transmission et l'intégration de ressources juridiques, philosophiques et scientifiques, la formation, par ailleurs adossée à un appareillage didactique accessible en permanence à toutes et à tous, ménage également un espace de débats et de partages des savoirs expérientiels :
Présentation magistrale, Padlet et modules PowerPoint, Vidéos, Exercices pratiques, Échanges et partages, Débats, Mises en situation

Modalités de validation

Questionnaire en amont de la formation
Évaluation des connaissances (lors des échanges pendant la formation)
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants (par des échanges verbaux lors de la clôture)
Évaluation de la participation individuelle et des exercices de groupe
Exercice à effectuer dans le sillage de la formation
Attestation de formation individuelle et certificat de réalisation

Intervenants

Anne-Sophie DORP	Aide soignante de formation, 11 années d'expérience dans l'accompagnement médico-social, avec spécialisation en soins palliatifs. Membre du comité "Réflex'Ethique" du GAPAS
Hans LIMON	Chargé de mission éthique au GAPAS, formateur, chargé de projets culturels et professeur de philosophie
François PERU	Cadre de direction en établissement médico-social, membre du comité "Réflex'Ethique" du GAPAS

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants sont encouragés à déployer une "structure de réflexion éthique" au sein de leur structure.

Vie intime affective et sexuelle

Initiation à la Vie Affective, Intime et Sexuelle : mieux comprendre pour mieux accompagner
Niv. 1

Contexte

Aujourd'hui, les bénéfices d'une éducation à la sexualité ne sont plus à démontrer. Pour autant, les rapports continuent de pointer des inégalités en matière d'éducation à la sexualité. Face à ce constat, il semble indispensable de sensibiliser et former les professionnels du médico-social afin qu'ils soient équipés d'outils leurs permettant d'accompagner au mieux les enfants et adolescents notamment en situation de handicap sur cette thématique mais également d'améliorer leur sentiment de compétence.

Objectifs

À l'issue de la journée, les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux liés à la Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) des personnes accompagnées
- Identifier leurs représentations personnelles et professionnelles
- Se repérer dans les droits, les devoirs et les limites de leur posture professionnelle
- Amorcer une réflexion collective sur les pratiques dans leur établissement.

Contenu

- Déconstruire les représentations
- VIAS et personnes accompagnées : repères clés
- Posture professionnelle : entre soutien et protection
- Réflexion collective sur les pratiques : besoins, freins, leviers

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels des ESMS : éducateurs, aides-soignants, AMP, AES, infirmiers, surveillants de nuit, agents de service, etc. | Tout professionnel en contact avec les personnes accompagnées

Date

Nous consulter.
INTER : calendrier sur notre site.

Lieu

Nos locaux : en Hauts-de-France, Ile-de-France, ou Limoges
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Être amené à travailler en structure spécialisées et/ou à accompagner des enfants et/ou adolescents en situation de handicap

Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo projecteur et paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives : participation, introspection, échanges | Apports théoriques courts et adaptés | Outils participatifs : paperboard, post-it, supports visuels, jeux |Climat de confiance, respect du vécu de chacun

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Mathieu ALVIN	Educateur spécialisé de formation, Mathieu ALVIN accompagne depuis plusieurs années des personnes en situation de handicap. Il a aussi une expérience dans la coordination d'habitats inclusifs et de référent à la Vie Intime Affective et Sexuelle dans un établissement médico-social. Ayant pour objectif de mieux soutenir les personnes dans leurs relations affectives et sexuelles, il a aussi suivi une formation de conseiller conjugal et familial.
Sandrina BOURGEOIS	Jeune retraitée de la fonction publique hospitalière, Sandrina Bourgeois a d'abord exercé en qualité d'éducatrice spécialisée pour ensuite occuper un poste de cadre de Direction dans le secteur médico-social. Sandrina Bourgeois intervient sur des thèmes très complémentaires tels que la Vie Intime Affective et Sexuelle des PSH mais aussi sur le développement de l'autodétermination, l'Ethique et la Bientraitance.
Carine COSTA (Mes Mains en Or)	Chargée de projet et formatrice à la vie affective, intime et sexuelle à Mes Mains en Or Titulaire du diplôme universitaire « Santé sexuelle pour tous.tes » – Sorbonne Université. Consultante en santé sexuelle infantile et prévention des violences sexuelles (0-12 ans).
Caroline CHABAUD (Mes Mains en Or)	Directrice et fondatrice de l'association Mes Mains en Or. Experte en accessibilité. Éducatrice en santé sexuelle. Coordinatrice du projet Éduquer pour Protéger.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Vie intime affective et sexuelle

Accompagner les enfants et les adolescents en situation de handicap
Niv. 1

Contexte

Aujourd'hui, les bénéfices d'une éducation à la sexualité ne sont plus à démontrer. Pour autant, les rapports continuent de pointer des inégalités en matière d'éducation à la sexualité. Face à ce constat, il semble indispensable de sensibiliser et former les professionnels du médico-social afin qu'ils soient équipés d'outils leurs permettant d'accompagner au mieux les enfants et adolescents notamment en situation de handicap sur cette thématique mais également d'améliorer leur sentiment de compétence.

Objectifs

À l'issue de la journée, les participants seront capables de :

- Identifier le cadre réglementaire qui entoure l'accompagnement relatif à la vie intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées par des établissements médico-sociaux.
- Questionner sa pratique professionnelle.
- Découvrir des méthodes et outils permettant d'aborder les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle.

Contenu

- Les bases du cadre légal relatif à l'intervention par le médico-social sur les questions relatives à la vie intime, affective et sexuelle.
- Les notions fondamentales du développement affectif et sexuel de l'enfant et de l'adolescent.
- Discussion autour des pratiques d'accompagnement mises en place.
- Propositions concrètes visant à améliorer l'accompagnement des enfants et adolescents.

Durée

2 jours soit 14 h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et de l'éducation qui accompagnent des enfants et adolescents présentant un handicap

Date

Nous consulter.
INTER : calendrier sur notre site.

Lieu

Nos locaux : en Hauts-de-France, Ile-de-France, ou Limoges
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Être amené à travailler en structure spécialisées et/ou à accompagner des enfants et/ou adolescents en situation de handicap

Tarif

640 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo projecteur et paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Méthodes actives : participation, introspection, échanges | Apports théoriques courts et adaptés | Outils participatifs : paperboard, post-it, supports visuels, jeux |Climat de confiance, respect du vécu de chacun

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Mathieu ALVIN	Educateur spécialisé de formation, Mathieu ALVIN accompagne depuis plusieurs années des personnes en situation de handicap. Il a aussi une expérience dans la coordination d'habitats inclusifs et de référent à la Vie Intime Affective et Sexuelle dans un établissement médico-social. Ayant pour objectif de mieux soutenir les personnes dans leurs relations affectives et sexuelles, il a aussi suivi une formation de conseiller conjugal et familial.
Sandrina BOURGEOIS	Jeune retraitée de la fonction publique hospitalière, Sandrina Bourgeois a d'abord exercé en qualité d'éducatrice spécialisée pour ensuite occuper un poste de cadre de Direction dans le secteur médico-social. Sandrina Bourgeois intervient sur des thèmes très complémentaires tels que la Vie Intime Affective et Sexuelle des PSH mais aussi sur le développement de l'autodétermination, l'Ethique et la Bientraitance.
Carine COSTA (Mes Mains en Or)	Chargée de projet et formatrice à la vie affective, intime et sexuelle à Mes Mains en Or Titulaire du diplôme universitaire « Santé sexuelle pour tous.tes » – Sorbonne Université. Consultante en santé sexuelle infantile et prévention des violences sexuelles (0-12 ans).
Caroline CHABAUD (Mes Mains en Or)	Directrice et fondatrice de l'association Mes Mains en Or. Experte en accessibilité. Éducatrice en santé sexuelle. Coordinatrice du projet Éduquer pour Protéger.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Vie intime affective et sexuelle

Actualiser ses connaissances pour un pilotage éthique et conforme en ESMS

Contexte

Aujourd'hui, les bénéfices d'une éducation à la sexualité ne sont plus à démontrer. Pour autant, les rapports continuent de pointer des inégalités en matière d'éducation à la sexualité. Face à ce constat, il semble indispensable de sensibiliser et former les professionnels du médico-social afin qu'ils soient équipés d'outils leurs permettant d'accompagner au mieux les enfants et adolescents notamment en situation de handicap sur cette thématique mais également d'améliorer leur sentiment de compétence.

Objectifs

À l'issue de la journée, les participants seront capables de :

- identifier les enjeux éthiques, législatifs et réglementaires liés à la vie affective, intime et sexuelle des personnes accompagnées
- Comprendre le rôle de l'établissement dans la promotion des droits à la vie affective et sexuelle
- Mettre en place des démarches institutionnelles pour accompagner les équipes et les usagers
- Repérer les outils, ressources et partenariats mobilisables dans ce domaine.

Contenu

- Rappels réglementaires et éthiques
- Le rôle des directions d'établissement
- Outils, actions et bonnes pratiques

Durée

3,5 h en visoconférence

Public

Directions d'Etablissement ou de Service Social ou Médico-Social

Date

Nous consulter.
INTER : calendrier sur notre site.

Lieu

Visioconférence

Prérequis

Aucune connaissance juridique nécessaire, mais une connaissance du fonctionnement d'un ESMS est attendue. Connexion internet stable, caméra et micro fonctionnels

Tarif

200 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 000 €

Moyens techniques

Visioconférence (Zoom ou Teams)
Formation synchrone, Participation active via micro et chat

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques courts | Échanges d'expérience |Cas pratiques et mises en situation | Utilisation de ressources et supports

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Carine COSTA (Mes Mains en Or)	Chargée de projet et formatrice à la vie affective, intime et sexuelle à Mes Mains en Or Titulaire du diplôme universitaire « Santé sexuelle pour tous.tes » – Sorbonne Université. Consultante en santé sexuelle infantile et prévention des violences sexuelles (0-12 ans).
Caroline CHABAUD (Mes Mains en Or)	Directrice et fondatrice de l'association Mes Mains en Or. Experte en accessibilité. Éducatrice en santé sexuelle. Coordinatrice du projet Éduquer pour Protéger.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Vie intime affective et sexuelle

Formation-action :
Accompagner la Vie Affective, Intime et Sexuelle des personnes en ESMS
Niv 2

Contexte

Aujourd'hui, les bénéfices d'une éducation à la sexualité ne sont plus à démontrer. Pour autant, les rapports continuent de pointer des inégalités en matière d'éducation à la sexualité. Face à ce constat, il semble indispensable de sensibiliser et former les professionnels du médico-social afin qu'ils soient équipés d'outils leurs permettant d'accompagner au mieux les enfants et adolescents notamment en situation de handicap sur cette thématique mais également d'améliorer leur sentiment de compétence.

Objectifs

À l'issue de ces trois jours, les professionnels seront capables de :

- Approfondir leurs connaissances sur la VIAS et ses enjeux dans les pratiques professionnelles
- Développer une posture adaptée et éthique face aux demandes des personnes accompagnées
- Concevoir et expérimenter des outils ou animations adaptés à leurs publics
- Prendre du recul sur leur pratique et renforcer le travail en équipe pluridisciplinaire.

Contenu

- Les bases du cadre légal relatif à l'intervention par le médico-social sur les questions relatives à la Vie Intime, Affective et Sexuelle.
- Les notions fondamentales du développement affectif et sexuel de l'enfant et de l'adolescent.
- Discussion autour des pratiques d'accompagnement mises en place.
- Propositions concrètes visant à améliorer l'accompagnement des enfants et adolescents.
- Conception d'outils et de médiations
- Mise en situation avec des personnes accompagnées

Durée

3 jours consécutifs soit 21h en présentiel

Public

Professionnels ayant déjà suivi une initiation à la VIAS niv 1 (AES, éducateurs, infirmiers, psychologues...)

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux : en Hauts-de-France, Ile-de-France, ou Limoges
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi une initiation à la VIAS (Niv 1)
Volonté de s'impliquer dans une démarche participative et inclusive

Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéoprojecteur et paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

- Formation-action, dynamique, participative
- Analyse de pratiques, co-construction, expérimentation sur le terrain
- Accompagnement des professionnels dans leur posture et la création et utilisation d'outils

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Carine COSTA (Mes Mains en Or)	Chargée de projet et formatrice à la vie affective, intime et sexuelle à Mes Mains en Or Titulaire du diplôme universitaire « Santé sexuelle pour tous.tes » – Sorbonne Université. Consultante en santé sexuelle infantile et prévention des violences sexuelles (0-12 ans).
Caroline CHABAUD (Mes Mains en Or)	Directrice et fondatrice de l'association Mes Mains en Or. Experte en accessibilité. Éducatrice en santé sexuelle. Coordinatrice du projet Éduquer pour Protéger.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Vie intime affective et sexuelle

Accompagner la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap
(en distanciel avec Laetitia Rebord)

Laetitia REBORD : Paire-aidante en santé sexuelle, formatrice, conférencière et coach vers l'empowerment des personnes en situation de handicap. Créatrice de l'entreprise SEXPAIR.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'écouter et de comprendre les envies mais également les difficultés d'une personne en situation de handicap concernant la vie intime, affective et sexuelle.
Ils seront préparés pour l'accompagner à vivre sa vie intime, affective et sexuelle, tout en gardant une posture professionnelle adaptée. Ils pourront ainsi mieux appréhender les situations rencontrées dans leur quotidien.

Contenu

- Identifier les impacts du handicap sur les processus de développement sexuel des personnes en situation de handicap
- Repérer son propre positionnement par rapport à l'intimité, la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap et son incidence possible sur l'accompagnement
- Analyser les contraintes sociétales, institutionnelles et familiales à la prise en compte de la dimension sexuée des besoins des personnes accompagnées
- Devenir facilitateur et meilleur accompagnant vers la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

Durée

12 H - 4 x 3h en **visioconférence**

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap

Date

Nous consulter.

Lieu

Distanciel uniquement
Possibilité de suivre la formation de chez soi.

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée et/ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Tarif

640 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Ordinateur par personne avec accès Internet (équipé d'un micro et webcam)

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, documents, vidéos, études de situations, échanges d'expériences

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Laetitia REBORD	Paire-aidante en santé sexuelle, formatrice, conférencière et coach vers l'empowerment des personnes en situation de handicap. Créatrice de l'entreprise SEXPAIR

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

ROSEAU

Découvrir et savoir utiliser le bilan psychomoteur ROSEAU

Présentation

Roseau est un outil d'évaluation psychomotrice destiné à des personnes présentant à la fois :

- Un handicap moteur avec un trouble de l'appareil locomoteur important
- Des troubles cognitifs et/ou une déficience intellectuelle
- Des troubles sensoriels potentiels

ROSEAU est un bilan psychomoteur qui met en avant les compétences psychomotrices existantes et les points d'appuis, plutôt que de pointer les déficits.
Le bilan psychomoteur Roseau innove dans l'approche de l'accompagnement en incluant l'aspect sensori-moteur et l'autodétermination de la personne.

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de réaliser un bilan psychomoteur en évaluant les compétences psychomotrices existantes chez une personne cumulant plusieurs handicaps tels que handicap moteur avec un trouble de l'appareil locomoteur important, troubles cognitifs et/ou une déficience intellectuelle, et troubles sensoriels potentiels.

Durée

2,5 jours
2 j consécutifs en présentiel
1/2 j (sous-groupes en visio) pour retour d'expérience

Public

Psychomotriciens/psychomotriciennes détenteurs d'un diplôme d'état

Date

21 et 22 mai et 12 juin 2026
Autres sessions en cours d'année

Lieu

CNRHR La Pépinière
Allée Glatigny - 59120 LOOS

Prérequis

DE de psychomotricité

Tarif

800 € / Pers.
12 pers. maximum par session

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard, ordinateur avec accès internet (audio et vidéo).

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu

- Rappel de notions théoriques et cliniques autour du public concerné par le bilan
- Présentation de l'outil
- Partages d'expériences et illustrations des propos (vignettes cliniques, supports vidéos)
- Ateliers pratiques
- Présentation et prise en main de la synthèse illustrée
- Présentation par les participants de leurs retours d'expériences sur l'utilisation du bilan

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, échanges d'expérience de terrain, questions/réponses, pratique, supports photos et vidéos.

Modalités de validation

Utilisation du bilan par les participants, puis retours et partages d'expérience avec les formatrices.
Evaluation de la réaction / satisfaction des participants, oralement et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle.

Intervenants

La formation est animée par deux des quatre psychomotriciennes qui ont créé le bilan.
Inspirées par leur pratique quotidienne, elles ont ressenti le besoin de créer un bilan psychomoteur adapté au public qu'elles accompagnaient. Roseau a été conçu pour s'appuyer sur les compétences des personnes pour permettre un accompagnement plus efficace.

Toutes les quatre interviennent dans des instituts de formation de psychomotriciens.

Coralie Martin	Psychomotricienne depuis 2011, a travaillé en MAS, en libéral et en SESSAD TSA
Tiphaine Merlevède-Molière,	Psychomotricienne depuis 2009, travaille en MAS depuis 2010
Hélène Ryckembusch	Psychomotricienne depuis 2012, travaille en IEM depuis 2016
Elise Talon	Psychomotricienne depuis 2014, a travaillé en IEM, en SESSAD facilited et SAMSAH relais tsa

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître le profil et les besoins de chaque participant.

Vidéo de présentation

Formations

Développer une communication accessible

Développer la communication accessible

41 – Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
Public : Professionnels et personnes accompagnées

43 – Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et langage clair
Public : Professionnels

45 – Langage clair et FALC au service de la communication inclusive
Public : Professionnels de la communication

47 – Devenir traducteur ou traductrice en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
Public : Personnes en situation de handicap

49 – Utiliser les bases de la Langue des Signes Française pour communiquer avec des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

C'est vous qui le dites

Plusieurs points abordés sont pertinents en milieu médico social mais dans le milieu ordinaire aussi.

Complétement adaptée à mes besoins professionnels.

Formation ludique, concrète par un travail pratique sur nos documents

Nous allons enfin apporter de la visibilité et de la clarté dans nos documents à destination des publics.

"**Toute personne, quels que soit son âge ou son handicap, a la capacité et le besoin de communiquer (...). La Communication Alternative et Améliorée est un levier à l'autodétermination et à la citoyenneté.** "
Plaidoyer pour le déploiement de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), GNCHR, 2023.

Chez CAMPUS, nous pensons que chaque personne, en situation de handicap ou non, doit pouvoir communiquer et comprendre les informations pour évoluer dans son environnement et prendre sa place.

Parcours de formations CAMPUS

La plupart des formateurs CAMPUS animant les formations autour du FALC et de la CAA interviennent dans le cadre de l'agence de communication TILT.

Pour chaque profil, un contenu :

Intitulé	Profil	Durée
Adapter ses supports et son discours à l'aide du FALC	Professionnels, Personnes en situation de handicap, aidants...	2 j
Adapter ses supports et son discours : FALC et langage clair	Professionnels du secteur social, médico-social et de la santé	2 j
Langage clair et FALC au service de la communication inclusive	Professionnels de la communication	4 x ½ j
Devenir traducteur.trice en FALC	Personnes en situation de handicap	2 x ½ j

CAMPUS, partenaire de l'agence de communication TILT

Tilt est la 1ère agence de communication 360 qui conçoit et réalise des supports pour rendre votre communication accessible à tous : aux personnes en situation de handicap, mais pas seulement !
L'accessibilité est bien plus vaste et peut concerner tous les publics, selon la situation et les sujets adressés.
Nous parlons donc bien d'un enjeu de société !
Pour y répondre, Tilt place l'universalité au coeur de son projet.

Sa raison d'être :
Accompagner ses clients vers l'accessibilité de leur communication.
S'engager à créer des solutions impactantes, esthétiques, porteuses de sens, au service d'une société plus inclusive.

L'équipe TILT est composée de :

- **Professionnels de la communication** aguerris aux différentes modalités de la communication accessible : directeur conseil, expert FALC, concepteur-rédacteur, vidéaste, photographe, créateur audio, designer graphique, community-manager...
- **Personnes en situation de handicap** formées à la communication accessible et porteuses d'une expertise d'usage,
- **Professionnels du secteur médico-social** pourvus d'une double compétence en accompagnement et en communication accessible

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Adapter ses supports et son discours à l'aide du **Facile à Lire et à Comprendre (FALC)**

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de rendre plus accessible l'information.

Contenu

- Comprendre l'importance de l'accessibilité et de l'adaptation des documents (pour qui et pourquoi?)
- Prendre connaissance des origines de la méthode et du cadre législatif
- Connaître les règles européennes du FALC
- Produire un document FALC à partir d'un document support existant (transcription)
- Produire un document FALC sans document support (création)
- Légitimer sa place de porte-parole / coordinateur du FALC dans son établissement ou son service et sensibiliser l'ensemble de l'équipe
- Constituer et animer un groupe de création ou de transcription de documents FALC

Le contenu et les exercices pourront être adaptés selon le contexte professionnel.

Durée

2 jours soit 14h en présentiel ou visio

Public

Professionnels souhaitant produire des documents en FALC
Personnes en situation de handicap, familles, aidants
Possibilité de groupes mixtes

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (minimum 1/3 personnes)
En distanciel :
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo)

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, illustration à partir d'exemples et de documents divers, travaux en sous-groupes, réalisation de cas pratiques

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel
Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Adapter ses supports et son discours :
Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
et langage clair

Présentation

Cette formation permet de mieux comprendre ce qu'est la communication accessible, à travers le langage clair et la méthode Facile à Lire et à Comprendre (FALC).
Les participants découvrent les enjeux de l'accessibilité de l'information, les obligations légales, les méthodes pour produire des documents accessibles et les outils pour animer une démarche FALC dans leur structure.
Une large place est laissée à la pratique, à l'analyse de documents existants, à la production concrète de supports, et à la réflexion sur la posture professionnelle.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux et les bases de la communication accessible.
- Connaître les règles européennes du FALC et les principes du langage clair.
- Savoir produire un document en FALC à partir d'un texte source ou à créer.
- S'approprier la posture d'animation d'un groupe FALC.
- Définir une stratégie pour mettre en place une dynamique FALC dans sa structure.

Contenu

- Communication, accessibilité, accessibilité universelle : définitions, cadre légal, impacts.
- Enjeux pour les personnes accompagnées, les professionnels, la société.
- Méthodologie du FALC : les 53 règles, le fond et la forme, les étapes de validation.
- Similitudes et différences entre le FALC et le langage clair
- Exercices de traduction à partir de textes complexes.

Durée

2 jours soit 14h en présentiel ou visio

Public

Professionnels du secteur social, médico-social, de la santé.
Toute personne impliquée dans la production de documents ou dans la transmission d'informations à des publics ayant des besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, en situation d'illettrisme, etc.).

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (minimum 1/3 personnes)
En distanciel :
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo)

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu (suite)

- Initiation aux outils (moteurs de recherche d'images, dictionnaires, outils IA...).
- Animation d'un groupe FALC : rôles, posture, dynamique.
- Mise en place d'une culture FALC : structuration d'une démarche dans sa structure.
- Limites et apports de l'intelligence artificielle dans la production de documents FALC.
- Cas pratiques : création collective, relecture.

Le contenu et les exercices seront adaptés selon le contexte professionnel.
Les participants viendront avec des documents à traduire.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques illustrés.
- Nombreux exercices pratiques individuels et en sous-groupes.
- Jeux de mise en situation.
- Études de cas issus des structures des participants.
- Présentation et manipulation d'outils numériques simples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Tiphaine MOLIERE	Coordinatrice de projet édition accessible. Chargée de mission qualité bientraitance et formatrice en FALC, depuis plus de 10 ans Tiphaine MOLIERE accompagne des personnes polyhandicapées.
Hélène OSSOWSKI	Monitrice-éducatrice et formatrice en FALC, Hélène OSSOWSKI accompagne des personnes en situation de handicap depuis plusieurs années

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Rendre l'information accessible :
langage clair et FALC au service de la communication inclusive

NOUVEAUTE

Présentation

Cette formation permet aux **professionnels de la communication** d'intégrer les principes du **langage clair et du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)** dans leurs productions écrites, orales et numériques. Elle s'appuie sur les règles d'accessibilité universelle, les exigences légales et les besoins spécifiques de certains publics. Elle propose des outils concrets pour adapter supports, discours et démarches de communication.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre les enjeux et le cadre légal de l'accessibilité de l'information.
- Distinguer et mobiliser les méthodes du langage clair et du FALC.
- Appliquer les règles de clarté linguistique, d'accessibilité visuelle et de conception universelle.
- Produire ou retravailler des supports de communication écrits, numériques et oraux.
- Tester et valider leurs documents avec des utilisateurs et utilisatrices concernés.

Contenu

- **Introduction contextualisée** : enjeux spécifiques de l'accessibilité de l'information dans votre secteur (santé, culture, administration...).
- **Cadre juridique et éthique** : lois, conventions, principes de conception universelle.
- **Littératie, illectronisme et accessibilité** : mieux comprendre les freins à la compréhension.
- **Langage clair** : principes, exemples, bonnes pratiques (papier, web, affiches, formulaires...).
- **FALC** : historique, règles européennes, usages spécifiques.

Durée

3 demi-journées consécutives
et **1 séance** de suivi en visio
(2 semaines plus tard)

Public

Professionnels de la communication (chargés d'édition, responsables d'information, graphistes, journalistes, etc.)

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Aucun. Formation adaptée à tous les niveaux de maîtrise technique.

Conditions

640 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo)

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu (suite)

- **Concevoir des supports accessibles** :
  - accessibilité visuelle (typographie, couleurs, mise en page, formats) ;
  - communication numérique (web, PDF, formulaires en ligne) ;
  - communication orale adaptée et introduction à la CAA.
- **Méthodologie de production** : création ou réécriture de documents, validation avec les publics concernés, lecture test, annotation.
- **Apports et limites de l'intelligence artificielle**.
- **Cas pratiques** : travail sur des documents réels apportés par les participants.

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Études de cas concrets issus du secteur des participants
- Exercices pratiques de réécriture et d'analyse
- Temps de retour sur les documents après mise en pratique

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Tiphaine MOLIERE	Coordinatrice de projet édition accessible. Chargée de mission qualité bientraitance et formatrice en FALC, depuis plus de 10 ans Tiphaine MOLIERE accompagne des personnes polyhandicapées.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

La séance de suivi en visio (2 semaines plus tard) permet d'échanger sur les réalisations et les difficultés rencontrées

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Devenir traducteur ou traductrice en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Présentation

Cette formation s'adresse à des personnes en situation de handicap qui souhaitent :

- mieux comprendre ce qu'est le FALC,
- apprendre à traduire des documents en FALC,
- participer à un groupe de traduction dans leur structure.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre ce qu'est la communication accessible.
- Connaître les règles principales du FALC.
- S'entraîner à traduire un texte difficile en FALC.
- Travailler à plusieurs sur un même document.
- Dire si une information est facile ou difficile à comprendre.

Contenu

Le programme se décline ainsi :

- Pourquoi c'est important de comprendre les informations.
- À quoi sert le FALC et pour qui il est fait.
- Comment on fait une traduction FALC :
- Les règles à suivre pour écrire,
- La forme des documents (police, taille, images...),
- La posture du traducteur : ne pas changer le sens du texte, oser dire qu'on ne comprend pas.
- Exercices de groupe pour s'entraîner à relire et à traduire un texte.
- Échanges et discussions autour de textes réels.

Durée

2 demi-journées (soit 6 heures)

Public

Personnes en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Présence de 1 ou 2 accompagnants dans le groupe

Conditions

Groupe (6 pers. max) : 1 650 € / Jour

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthode

La formation se passe en petit groupe.
Chacun et chacune peut participer à son rythme.
On utilise des exemples concrets, on joue, on discute, on s'entraîne.
Des supports visuels simples et lisibles sont utilisés.
Les participants peuvent ramener des documents qu'ils veulent traduire.

Note pour les structures accompagnantes

La présence **de 1 à 2 personnes accompagnantes est demandée**.
Ces professionnels jouent un rôle de facilitateurs de communication.
Ils soutiennent la compréhension, favorisent l'expression de chacun, et veillent à la bonne participation du groupe.
Ils n'interviennent pas dans les choix de traduction, sauf à la demande du groupe ou en cas de blocage.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Elora DECOUPIGNY	Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination Educatrice spécialisée de formation, Elora est formée depuis 2016 aux méthodes d'adaptation de documents pour favoriser l'accessibilité universelle
Tiphaine MOLIERE	Psychomotricienne et formatrice en FALC, depuis plus de 10 ans Tiphaine MOLIERE accompagne des personnes en situation de polyhandicap
Hélène OSSOWSKI	Monitrice-éducatrice et formatrice en FALC, Hélène OSSOWSKI accompagne des personnes en situation de handicap depuis plusieurs années

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Accessibilité de l'information

Utiliser les bases de la Langue des Signes Française pour communiquer avec des personnes ayant des troubles cognitifs ou difficultés de communication

Présentation

La Langue des Signes Française a été créée par et pour les personnes sourdes.
Ce programme de formation a été créé afin de rendre plus accessible la Langue des Signes Française aux personnes vivant avec un trouble du développement intellectuel.

Cette formation a pour intérêt de permettre une communication non verbale accompagnée de gestes de la langue des signes afin de faciliter l'expression de personnes en situation de handicap intellectuel ou plus largement aux personnes entravées dans une communication orale.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants ayant des difficultés d'élocution disposeront des bases de la LSF afin de pouvoir exprimer leurs émotions au travail et dans la vie personnelle.
Les encadrants et les proches pourront entrer plus facilement en communication, pour rassurer et gérer plus facilement l'angoisse, et la remise au travail.

Contenu

- Les besoins vitaux en LSF (manger, dormir, toilettes, etc...)
- La politesse en LSF (bonjour, ça va, merci, bonne journée, etc...)
- Les mots interrogatifs en LSF
- Les membres de la famille proche en LSF
- Les couleurs en LSF
- Le travail en LSF (ESAT, ateliers, lieu de repas, professionnels, collègues, etc...)
- L'état de santé (être malade, avoir mal et où, etc...)
- Les émotions (stressé, motivé, inquiet, content, peur, etc...)
- Les jours de la semaine

Les points ci-dessus peuvent être adaptés en fonction des demandes et besoins.

Durée

2 jours - 12 heures

Durée des séances adaptable :
En ateliers/séances de 2h (préconisé)
1/2 journée ou journée complète

Public

Travailleurs d'ESAT et professionnels encadrants

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux ou vos locaux en Hauts-de-France ou Ile-de-France

Prérequis

Aucun

Conditions

Groupe (8 pers. max) : 1 650 € / Jour
Individuel : 320 €/jour

Moyens techniques

Aucun

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Cette formation se veut avant tout ludique et pratique : les participants signeront tout au long des séances. Différentes méthodes d'animation seront utilisées (le jeu pédagogique, les mises en situation, les jeux de rôle, etc...) ainsi que différents supports pédagogiques (vidéos, illustrations, musique, exercices ; tous les supports seront en Facile à lire et à comprendre).
Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT (en termes de pauses et de fatigabilité des participants).

Modalités de validation

- Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Un ou plusieurs salariés de l'ESAT (moniteur, éducateur, responsable, etc...) sont invités à participer au bilan.
- Attestation de formation individuelle
- Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel Formée à la Langue des Signes Française en 2022 (Niv. A.2)

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Formations

Agir pour l'autodétermination

Agir pour l'autodétermination

57 – S'initier au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

59 – Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

61 – Initiation au développement de l'autodétermination de son enfant

63 – Groupe d'échanges sur l'autodétermination

65 – Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap

67 – Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

69 – Accompagner un proche dans l'exercice de son autodétermination

71 – Développer mon autodétermination

73 – Développer mon autodétermination en ESAT

75 – L'autodétermination, où en sommes-nous ?

77 – Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination

79 – Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

C'est vous qui le dites

"La formation est allée au-delà de mes attentes. Au-delà de l'explication du concept d'autodétermination , l'exposé du formateur permet une ouverture d'esprit sur l'évolution de notre société et sur le regard porté sur les personnes en situation de handicap et l'impact sur ces dernières"

"J'ai découvert le concept d'autodétermination. Vision différente à la fin de la formation".

Direction scientifique

Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Notre modèle

L'offre de formation à l'autodétermination de la Chaire Autodétermination et Handicap et de Campus Formation repose sur quatre grands objectifs :

- Renforcer les capacités de la personne en situation de handicap à s'autodéterminer
- Développer des modalités d'accompagnement et créer des milieux de vie favorisant l'autodétermination
- Développer une culture d'organisation et des pratiques managériales et partenariales qui valorisent l'autodétermination
- Contribuer au développement d'une société inclusive permettant de s'autodéterminer.

Ces quatre objectifs sont le fondement du modèle d'accompagnement à l'autodétermination, un modèle qui s'appuie sur **les plus récentes connaissances scientifiques** disponibles sur l'autodétermination et **plus de 10 ans d'expérience** de formation à l'autodétermination, en France et au Québec.

Public

L'atteinte de ces objectifs passe par des interventions auprès de différents publics :

- Les personnes en situation de handicap
- Les familles et les proches
- Les professionnels de l'accompagnement et les autres acteurs interagissant directement avec les personnes en situation de handicap
- Les équipes d'encadrements (cadres, gestionnaires, etc.) au sein des organisations qui dispensent des services aux personnes en situation de handicap et leurs partenaires
- Toute personne ou tout groupe de la société civile ayant un rôle à jouer directement ou indirectement auprès des personnes en situation de handicap

Une formation inscrite dans un projet

Résolument pragmatiques, les activités de formation s'inscrivent dans une logique d'apprentissage, de prise en compte du contexte et du public cible. La logique d'apprentissage proposée va de la découverte du concept (initiation) jusqu'à son approfondissement en vue de développer des pratiques qui peuvent se généraliser dans différents contextes.

Les activités de formation peuvent être proposées selon deux modalités particulières :

- Une **offre de formation** ponctuelle visant l'initiation du public.
- Une **offre d'accompagnement** prolongée coconstruite avec l'organisation, comprenant diverses activités de formation et de développement professionnel (séminaire, communauté de pratiques, analyse de pratiques dirigée, etc.)

En plus des activités de formation, Campus vous accompagne dans tous vos projets de communication autour de l'autodétermination (animation de séminaires, organisation de temps d'échanges, et autres formats sur-mesure).

Pour bénéficier d'un conseil et d'un accompagnement tout au long de votre projet, contactez :
Marine Ballé – Coordinatrice/Formatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination »
06.70.60.91.27 - mballe@campusformation.org

Parcours de formation
Agir pour l'autodétermination

		Public-cible	Durée
Niveau 1 – INITIATION	Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
	Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Managers** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
	Initiation au développement de l'autodétermination de son proche	**Proches** (max 15 pers. par groupe)	**0,5 jour**
	Groupe d'échanges sur l'autodétermination	**Personnes en situation de handicap** (max 8 pers. par groupe)	**1 jour**
Niveau 2 – APPROPRIATION	Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
	Manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap	**Managers** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
	Accompagner son proche dans l'exercice de son autodétermination	**Proches** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
	Développer mon autodétermination / Développer mon autodétermination en ESAT	**Personnes en situation de handicap** (max 8 pers. par groupe)	**2 jours**
Niveau 3 – APPROFONDISSEMENT	L'autodétermination, où en sommes-nous ?	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
	Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**1 jour**
	Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination	**Professionnels** (max 15 pers. par groupe)	**Variable**

Des formateurs qualifiés

L'équipe de formateur est formée et accompagnée par Martin CAOUETTE, directeur scientifique du programme « Agir pour l'autodétermination » et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Myriam BAÏCHE	Comédienne à la Compagnie de l'Oiseau-Mouche et formatrice
Marine BALLÉ	Docteure en psychologie, coordinatrice du programme de formation « Agir pour l'autodétermination »
François BERNARD	Directeur Général du Gapas, Assesseur au CNCPH, auteur
Sandrine BIESSE	Psychologue - Formatrice - Superviseure - Auditrice
Matthias BOSCH	Chargé de mission photo et vidéo au Gapas (direction générale), éducateur spécialisé de formation
Marina BUTTERDROGHE	Coordinatrice de parcours et de projets au Gapas (Services Alternatives)
Amal CHOUITEM	Directrice à Vivre et Devenir (IME)
Florent COUMAU	Directeur Adjoint aux Papillons Blancs de Bergerac (ESAT)
Elora DECOUPIGNY	Formatrice, chargée de projets de formation, éducatrice spécialisée de formation
Jean-Luc DELEPLACE	Psychologue aux Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing (Foyer de vie et Centres d'Habitat)
Christelle DEMAISON	Monitrice-éducatrice au Gapas (IME)
Séverine DEVEUGLE	Adjointe de direction au Gapas (MAS)
Myriam DUVAL	Consultante auprès d'ESSMS
Mélanie GAUTHIER	Instructrice en locomotion en libéral
Sandrine GASNIER	Directrice Qualité Parcours Plateforme et Services Associatifs à l'ADAPEI de la Sarthe
Sabrina LE GOURRIÉREC	Chargée de mission associative autodétermination et actions associatives à l'ADAPEI de la Sarthe
Ruth LEMAIRE	Coordinatrice de parcours et de projets au Gapas (Services Alternatives)
Géraldine LOMBART	Directrice à l'APAJH du Nord (Entreprise Adaptée)
Sophie MARCHANDISE	Directrice au Gapas (IME, UEEA, UEMA, EMAS)
Noémie MAURY COURTAIS	Orthopédagogue, enseignante spécialisée en libéral
Cyril PRUVOST	Moniteur éducateur au Gapas (Foyer d'Accueil Médicalisé)
Claire SCHOEN	Psychologue aux Papillons Blancs de Bergerac (ESAT)
Marie SEME	Éducatrice spécialisée au Gapas, certifiée DESHMA (DEvelopper la Sensibilisation au Handicap Mental par les Auto-représentants)
Vanessa TRICOIT	Directrice au Gapas (IEM, Equipe mobile médico-sociale, Equipe d'intervention)
Caroline VOLLSEN	Formatrice paire, traductrice FALC et ouvrière en ESAT
Natacha ZAWADZKI	Formatrice

Accès au Podcast

Initiation - Niv 1

Initiation au développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir le concept d'autodétermination et la pertinence d'y recourir pour les personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : découvrir ses origines, sa définition, ses composantes et ses bénéfices pour la personne
- Comprendre l'apport de l'autodétermination comme principe et objectif d'intervention. Référer à l'autodétermination comme capacité et besoin de la personne
- Intervenir dans une perspective d'autodétermination : les principaux modèles explicatifs
- Soutenir le développement de l'autodétermination (pistes d'intervention)
- Autodétermination et risque

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, trouble du développement intellectuel, trouble du spectre de l'autisme, polyhandicap, etc.).

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et questionnaire d'auto-évaluation.
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

31 Mars 2025 de 09H00 à 17H00

Lieu

Habitats médicalisés Léopold Bellan - 3 rue de la Croix Blanche 60290 MONCHY SAINT ELOI

Prérequis

Etre amené à travailler en structure spécialisée ou à accompagner des personnes en situation de handicap

Tarif

Groupe (15 pers. maximum)

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenant

Jean-Luc DELEPLACE
Psychologue aux Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing (Foyer de vie et Centres d'Habitat)
Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation - Niv.1

Jouer mon rôle de manager dans une organisation favorisant l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir l'importance de son rôle de manager pour le développement d'une organisation qui favorise l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- Le concept d'autodétermination : ses origines, sa définition, ses composantes
- Ses bénéfices pour les personnes en situation de handicap
- Les différentes conceptions de l'autodétermination
- Le rôle du manager au regard de l'autodétermination des personnes en situation de handicap
- Les défis des professionnels à s'approprier des pratiques qui favorisent l'autodétermination
- La cohérence entre les pratiques d'intervention et les pratiques managériales
- La gestion du risque et l'autodétermination
- La pratique partenariale

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Durée

1 jour soit 7h en présentiel
ou 2 séances de 3h30 en distanciel

Public

Professionnels du médico-social exerçant des fonctions d'encadrement d'équipes (cadres de direction, directeurs)

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Être amené à travailler en structure spécialisée et à encadrer des équipes

Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation - Niv.1

Initiation au développement de l'autodétermination de son proche

Objectif

Découvrir l'importance de l'autodétermination pour son enfant et s'initier à différentes façons de la soutenir.

Contenu

- Le concept d'autodétermination
- Sa définition
- Des éléments clés de l'autodétermination au quotidien
- Repérer et comprendre les manifestations d'autodétermination de son proche

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation)
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1/2 jour soit 3h30 en présentiel
(1 séance de 3h30 en distanciel)

Public

Parents et proches aidants

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Accompagner une personne en situation de handicap.

Tarif

100 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 600 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard
Ordinateur avec accès Internet (audio et vidéo) pour les séances en distanciel uniquement

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau « Appropriation ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation - Niv.1

Groupe d'échanges sur l'autodétermination

Objectif

Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir le concept d'autodétermination de manière concrète à travers une mise en situation (expérience apprenante).

Permettre aux accompagnants (professionnels et proches) de réfléchir à la posture de soutien au développement de l'autodétermination de manière concrète lors d'une mise en situation.

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Quelles sont mes envies ?
- Comment je fais un choix ?
- J'apprends à me connaitre et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- Quels sont mes projets ?

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Pour les accompagnants (en complément) :

- Comment accompagner la personne dans une perspective d'autodétermination ?
- Comment mettre en place des occasions d'autodétermination ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques.

Durée

1 jour soit 5h en présentiel

Public

Personnes en situation de handicap et toutes personnes accompagnant une personne en situation de handicap

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination

Tarif

320 € / Pers.
Groupe : 12 pers. dont maximum 8 personnes en situation de handicap : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.
D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Le groupe d'échanges sera préparé en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Appropriation - Niv. 2

Développer l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination

Contenu

- Appropriation des modèles explicatifs de l'autodétermination (motivationnel et fonctionnel)
- Perspective développementale de l'autodétermination : l'autodétermination aux différents temps de la vie / le développement de l'autodétermination des élèves (les capacités)
- Perspective écosystémique de l'autodétermination : postures et interactions favorisant l'autodétermination
- Outils d'évaluation et d'intervention / le développement de situations pédagogiques favorisant l'autodétermination (environnement scolaire)

Les exemples illustrant la formation seront adaptés au contexte d'intervention des professionnels (milieu scolaire, établissements et services, etc.) ainsi qu'au profil des personnes accompagnées (jeunes ou adultes, trouble du développement intellectuel, trouble du spectre de l'autisme, polyhandicap, etc.).

Option : une seconde journée est recommandée si le délai depuis la formation d'initiation (Niv. 1) est long (plus de 6 mois)

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toutes personnes accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau Initiation

Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau «Approfondissement ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Appropriation - Niv. 2

Manager dans une organisation favorisant le développement de l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Objectif

Découvrir des outils favorisant l'autodétermination des professionnels et s'approprier une démarche d'accompagnement des équipes qui favorise les pratiques de soutien à l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Contenu

- L'autodétermination du professionnel
- Manager par l'autodétermination
  - La coopération
  - La connaissance de soi
  - Le recrutement participatif
  - Le modèle de l'entreprise libérée
- La gestion du risque et l'autodétermination : quels outils ? quelle organisation ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples
Analyse de situations managériales en groupe

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social exerçant des fonctions d'encadrement d'équipes (cadres de direction, directeurs)

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau Initiation

Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant. A l'issue de cette formation, les participants pourront aller plus loin en suivant le module de niveau «Approfondissement ».

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Appropriation - Niv. 2

Accompagner son proche dans l'exercice de son autodétermination

Objectif

S'approprier les différentes facettes du concept d'autodétermination

Contenu

- Rappel sur le concept d'autodétermination (ses composantes, ses bénéfices pour mon proche)
- Différentes conceptions de l'autodétermination : comme principe d'intervention, comme objectif, comme capacité et besoin
- Présentation des principaux modèles explicatifs de l'autodétermination
- L'autodétermination aux différents temps de la vie et la transformation de son rôle de parent
- Illustration d'interactions avec son proche favorisant l'autodétermination
- La gestion du risque et le travail avec les professionnels

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation)
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Parents et proches aidants

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi une initiation au développement de l'autodétermination de son proche.

Tarif

200 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 200 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Initiation / Appropriation

Développer mon autodétermination

Objectif

Permettre aux personnes en situation de handicap d'appréhender le concept d'autodétermination de manière concrète à travers une mise en situation (expérience apprenante).

Permettre aux accompagnants (professionnels ou proches) de réfléchir à la posture de soutien au développement de l'autodétermination de manière concrète lors d'une mise en situation.

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Les notions de responsabilité et de risque
- Quelles sont mes envies ? Comment je fais un choix ?
- Participer, c'est quoi ?
- J'apprends à me connaitre et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- J'élabore un projet de manière autodéterminée et j'agis pour le réaliser

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Pour les accompagnants (en complément) :

- Comment accompagner la personne dans une perspective d'autodétermination ?
- Comment mettre en place des occasions d'autodétermination ?

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques, ludopédagogie.

Durée

2 jours soit 2x5h en présentiel

Public

Personnes en situation de handicap et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination

Tarif

640 € / Pers.
Groupe : 12 pers. dont 8 personnes en situation de handicap maximum : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.
D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

La formation sera préparée en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Initiation / Appropriation

Développer mon autodétermination en ESAT

Objectif

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs d'ESAT) :

- Auront découvert ce qu'est l'autodétermination
- Auront perçu les enjeux liés à l'autodétermination et au pouvoir d'agir (contextes personnel et professionnel)
- Seront capables d'utiliser ces connaissances pour améliorer leur qualité de vie ou celle des autres
- Pourront utiliser des outils spécifiques pour soutenir le développement de leur autodétermination et de leur pouvoir d'agir (identification des ressources à disposition, des obstacles et des risques rencontrés)
- Auront identifié des pistes d'action dans leur contexte professionnel

A l'issue de la formation, les participants (travailleurs d'ESAT et professionnels d'accompagnement) :

- Auront coconstruit un plan d'action concret visant à améliorer l'autodétermination, le pouvoir d'agir et la qualité de vie au travail

Contenu

- Les droits et les devoirs
- Les notions de responsabilité et de risque
- Quelles sont mes envies ? Comment je fais un choix ?
- Participer, c'est quoi ?
- J'apprends à me connaitre et à identifier mes points de forces et limites, les facilitateurs et les obstacles dans mon environnement
- J'élabore un projet de manière autodéterminée et j'agis pour le réaliser

Les thématiques abordées lors de la formation permettront d'appréhender l'autodétermination au quotidien et le contexte spécifique de l'ESAT (comment s'autodéterminer sur son lieu de travail ?).

Les sessions s'ajusteront au rythme et aux attentes des participants ; aussi il est possible que toutes les parties ne soient pas abordées.

Durée

2 jours soit 2x5h en présentiel

Public

Travailleurs d'ESAT et professionnels d'accompagnement travaillant en ESAT

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Pour les accompagnants avoir participé à une formation d'initiation à l'autodétermination

Tarif

640 € / Pers.
Groupe : 12 pers. dont 8 travailleurs d'ESAT maximum : 3 300 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les supports de formation seront adaptés (mise en œuvre des critères du FALC) pour permettre à tous les stagiaires de participer pleinement à la formation.
D'autres adaptations peuvent être proposées en fonction des besoins.

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Optionnel : demie journée de travail collaboratif entre travailleurs et professionnels d'encadrement (programmées la dernière demi-journée).

- A partir de thématiques identifiées par les travailleurs, élaboration de fiches action pour favoriser le développement de l'autodétermination à l'ESAT.

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions, illustrations à partir d'exemples, exercices pratiques, ludopédagogie.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

La formation sera préparée en collaboration avec les équipes d'accompagnement afin d'assurer un juste niveau d'adaptation des informations au groupe et de recueillir les besoins des participants.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Approfondissement - Niv. 3

L'autodétermination, où en sommes-nous ? Faire le point sur ses avancées au regard de l'autodétermination

Objectif

Faire le point au regard de ses avancées dans l'application du concept d'autodétermination

Contenu

- Rappel des principaux concepts liés à l'autodétermination en fonction du contexte de pratique des participants
- Bilan des succès et des défis rencontrés au regard de l'autodétermination
- Projection des développements nécessaires pour approfondir les pratiques liées à l'autodétermination

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, activités d'analyse collective

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et par la réalisation d'un plan d'actions
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation

Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Une analyse des besoins est réalisée avec le commanditaire en amont de la formation.
Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Approfondissement - Niv. 3

Développer des interactions et une communication favorisant l'autodétermination

Objectif

Développer un mode de communication avec la personne en situation de handicap qui favorise l'autodétermination.

Contenu

- Rappel du concept d'autodétermination
- Lien entre communication, interaction et autodétermination
- Différents repères pour favoriser la prise d'initiative et l'interaction en fonction des caractéristiques des personnes
- Mise en application et jeux de rôles

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, jeux de rôles

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (lors des échanges au cours de la formation) et via un questionnaire d'auto-évaluation
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation

Tarif

320 € / Pers.
Groupe (15 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant la formation afin de connaître les besoins de chaque participant.
Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Approfondissement - Niv. 3

Relever les défis spécifiques que pose l'autodétermination

Objectif

Faire face à un ou plusieurs défis particuliers liés à l'autodétermination

Contenu

- Formation sur mesure permettant d'approfondir un défi spécifique lié à son contexte de pratique

Méthodes pédagogiques

Présentation magistrale, utilisation de vidéos, échanges et discussions en groupe, illustrations à partir d'exemples

Modalités de validation

Évaluation des connaissances (échanges pendant la formation) et par la réalisation d'une action
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire, à l'issue de la formation.
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Durée

Durée variable : selon le contexte et le projet (étude réalisée en amont)

Public

Professionnels du médico-social et toute personne accompagnant une personne en situation de handicap.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir suivi la formation niveau appropriation

Tarif

Groupe (15 pers. maximum) : Nous consulter - base tarifaire : 1650 € /jour

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Marine BALLE
06.70.60.91.27
mballe@campusformation.org

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Formateurs qualifiés par la Chaire Autodétermination et Handicap de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique :
Martin Caouette, Ph.D., est psychoéducateur, professeur à l'UQTR et titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap. Il est chercheur régulier de l'Institut Universitaire en déficience intellectuelle et en trouble du spectre de l'autisme. Auteur de nombreuses publications scientifiques.

Suivi/Accompagnement de parcours

Une analyse des besoins est réalisée avec le commanditaire en amont de la formation.
Relance 6 à 18 mois après la formation pour s'assurer de l'application des connaissances dans la pratique.

Formations

Intervenir comme pair

Intervenir comme pair

85 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (initiation)

87 - Intervenir en qualité d'intervenant pair (cursus complet)

89 - Se former à la fonction de référent intervenant pair

91 - Agir en tant qu'auto-représentant dans mon conseil de vie sociale

93 - Agir en tant que représentant/délégué dans mon ESAT

95 - Participer au recrutement des professionnels de son établissement

C'est vous qui le dites

Explications claires et accessibles à tous.

Explications claires/ludiques/ formateurs au top.

CAMPUS souhaite que les personnes en situation de handicap :

- puissent participer plus activement à la société et prendre part aux décisions qui les concernent. Pour CAMPUS, cela passe par l'auto-représentation dans les instances de participation et par la participation au recrutement des professionnels de son établissement ou service

- prennent conscience de leurs talents et savoirs expérientiels au service de la société, du médico-social et de leurs pairs

Sur le thème de l'interventions par les pairs, deux formations sont proposées pour apprendre :

- à des adultes en situation de handicap à devenir "**intervenant pair**"

- à des professionnels à devenir "**référent d'intervenants pairs**"

Ces formations ont été coconstruites par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap). Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Sur le thème, du recrutement, une formation est également proposée issue de l'expérience du cabinet des recruteurs de la MAS Le Hameau. Initiative primée lors des Trophée Direction[s] 2024.

Le recrutement participatif est un levier qui s'inscrit dans la foulée du soutien aux rôles sociaux valorisés et au développement de l'autodétermination des personnes accompagnées dans une société plus inclusive. Le recrutement participatif favorise la reconnaissance des personnes et de leurs savoirs pour augmenter leurs capabilités et leur permettre de contribuer à la gestion des ressources humaines de leur établissement.

Pair-aidance

Intervenir en qualité d'intervenant pair
Cursus de base

Présentation

Cette formation d'une journée a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).
Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Objectif

A l'issue de cette journée, les participants seront capables de définir l'intervention par les pairs dans ses différentes dimensions auprès de personnes en situation de handicap ou de la société (entourage, professionnels, ...).

Contenu

- Le concept d'intervention par les pairs : ses origines, sa définition et ses bénéfices pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- Lien avec les notions de pouvoir d'agir, de participation et d'engagement
- Connaissance des différentes dimensions de l'intervention par les pairs
- Illustration de l'intervention par les pairs par des retours d'expérience, témoignages et illustrations
- Discussion autour des projets et identifications des ressources potentielles

Durée

1 jour soit 7 h

Public

Pour les personnes en situations de handicap souhaitant en savoir plus sur l'intervention par les pairs.

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou Ile-de-France. Vos locaux (conditions à définir)

Tarif

Groupe (8 pers. maximum) : sur devis

Prérequis

Volonté de partager son expérience dans le but de transmettre un savoir.

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Qualification des formateurs

La formation associera :

- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérientiel sur la thématique

Méthodes Pédagogiques

La journée pourra se découper en 2 demi-journées pour respecter le rythme des participants. Des temps collectifs et plus individualisés seront proposés au cours de la journée :

- Présentation magistrale (support projeté)
- Échanges et discussions à travers le jeu
- Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
- Exercices de mises en situation

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants
- Possibilité de binôme avec un professionnel « interface de communication »

Les besoins plus spécifiques pourront-être discutés.

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et les besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

Vidéo de présentation

Pair-aidance

Intervenir en qualité d'intervenant pair
Cursus complet

Présentation

Cette formation a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).
Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Objectif

Au cours de cette formation, les participants apprendront à transformer leur savoir expérientiel en savoir transmissible.

Contenu

- Connaître les contextes de l'intervention par les pairs et les expérimenter
- Déterminer les impacts sur l'environnement, l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap,
- Associer ce que j'ai appris à ce qui peut être utile aux autres
- Développer des attitudes et habiletés relationnelles favorables à l'exercice de l'intervention par les pairs : ma posture
- Organiser une intervention auprès d'un collectif ou d'une personne : préparation, animation de groupe
- Développer et planifier son projet d'intervention
- Collaborer et intervenir dans un environnement de droit commun
- Trouver des ressources dans son environnement

Durée

4 jours soit 28 h en présentiel
+ 1 jour en option

Public

Personnes en situation de handicap souhaitant intervenir auprès de leurs pairs

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Volonté de partager son expérience dans le but de transmettre un savoir, ou d'accompagner ce changement.
Avoir participé à la formation sensibilisation ou pouvoir justifier d'une expérience pratique dans le domaine de l'intervention par les pairs.

Tarif

Groupe (8 pers. maximum) : sur devis

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Les 4 jours de formation seront séparés en deux sessions (J1-J2 puis J3-J4) pour laisser le temps aux participants de faire murir leur projet.
En option : Un accompagnement de deux demi-journées sera proposé aux participants en visioconférence (ou sur place en fonction des possibilités) pour faire retour sur expérience et organiser la suite des étapes du projet.

Qualification des formateurs

La formation associera sur certains modules :

- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérientiel sur la thématique

Méthodes pédagogiques

Sur certaines demi-journées, afin d'adapter le rythme au profil et projet des participants, il est proposé :

- Des temps collectifs : dynamique de groupe, co-construction des réponses, échanges de pratiques, retours d'expériences...
- Des temps plus individualisés pour travailler la méthodologie de projet
  - Présentation magistrale (support projeté) : aspects théoriques et pratiques
  - Méthode interrogative : alternance prise de parole et écoute
  - Méthodologie de projet
  - Témoignages et illustration à partir d'exemples et de documents divers
  - Exercices de mises en situation : méthode expérientielle et active (jeu de rôle, présentation de travaux de petits groupes ou individuels)

- Implication de formateurs avec un savoir expérientiel dans le handicap
- Discussions spécifiques des projets des participants et méthodologie de projet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Si besoin : supports en FALC, pictogrammes, etc
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation et via un questionnaire
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Un questionnaire est envoyé avant le début de la formation afin de connaître le profil et les besoins de chaque participant et repérer éventuellement des sujets prioritaires.

Vidéo de présentation

Pair-aidance

Se former à la fonction de référent intervenant pair

Présentation

Cette formation a été coconstruite par un Consortium de trois organismes de formations que sont : FISAF, T21 France et Campus, sous la direction scientifique de la Chaire Autodétermination et Handicap, dans le cadre du projet national EPoP (Pouvoir d'agir et participation des personnes en situation de handicap).
Ce projet vise à systématiser le recours aux savoirs expérientiels des personnes en situation de handicap, en transformant cette expérience en expertise transmissible.

Objectifs

- Savoir reconnaître et utiliser son savoir d'expérience
- Connaître les différentes dimensions de l'intervention par les pairs et mobilisation des référents pairs dans leurs ESMS
- Savoir agir en ESMS pour favoriser le développement du pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap

Contenu

Identifier le savoir expérientiel des personnes en situation de handicap et son rôle dans l'accompagnement

- Connaître les éléments contextuels et théoriques liés à l'intervention des pairs
- Comprendre le processus d'objectivation du savoir expérientiel
- Explorer le potentiel des personnes à construire et réaliser un projet de vie
- Comprendre l'impact du rôle du pair-aidant dans l'accompagnement

Durée

5 jours soit 35h en présentiel
+ 1 jour en option

Public

Personnes souhaitant se former à la fonction de référent pair accompagnant

Date

Nous consulter.

Lieu

Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Accompagner des personnes en situation de handicap

Tarif

Sur devis

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Contact

l.labadie@fisaf.asso.fr
05.57.77.48.36

Devenir un référent pair : statut, fonction, rôle, place en ESMS

- S'approprier les missions opérationnelles liées au rôle de référent dans un ESMS
- Comprendre le rôle de l'institution et des professionnels
- Identifier les leviers de la réussite et les facteurs de résistance de la fonction
- Comprendre les enjeux éthiques du pair-accompagnement et réflexion sur le positionnement en ESMS des personnes formées à la fonction de référent pair

Approfondissement et pérennisation du projet dans une démarche collaborative entre pairs

- Mettre en œuvre un plan d'actions visant à développer et pérenniser le pair-accompagnement en ESMS
- Comprendre comment animer en continu un plan d'actions en ESMS
- Questionner l'articulation des projets/postures.

Les 5 jours de formation seront séparés en deux sessions (J1-J2 puis J3-J4-J5) pour laisser le temps aux participants de faire murir leur projet. 2 journées de formation seront animées en binôme en présence d'un formateur pair.

En option : Un accompagnement de deux demi-journées sera proposé aux participants en visioconférence (ou sur place en fonction des possibilités) pour faire un retour sur expérience et organiser la suite des étapes du projet.

Qualification des formateurs

La formation associera sur certains modules :

- Un formateur pair ayant lui-même un savoir expérienciel sur la thématique.

Méthodes Pédagogiques

Sur certaines demi-journées, afin d'adapter le rythme au profil et projet des participants, il est proposé :

- Des temps collectifs : dynamique de groupe, co-construction des réponses, échanges de pratiques, retours d'expériences…
- Des temps plus individualisés pour travailler la méthodologie de projet
  - Présentation magistrale (support projeté)
  - Méthode interrogative : alternance prise de parole et écoute
  - Méthodologie de projet
  - Témoignages et illustrations à partir d'exemples et de documents divers
  - Exercices de mises en situation : méthode expérientielle et active

Evaluation des modules

Etude de cas

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Acteur dans la prise de décision

Agir en tant qu'autoreprésentant dans mon Conseil de Vie Sociale

Présentation

Le Conseil de Vie Sociale est une instance de participation obligatoire. Elle permet aux personnes accompagnées de donner leur avis et de prendre des décisions pour améliorer la qualité de vie de chacun.
Chaque représentant des personnes accompagnées doit se sentir bien dans ses missions à chaque étape d'organisation et de fonctionnement du Conseil de Vie Sociale.

Objectif

À l'issue de la formation, les participants comprendront leur rôle au sein du Conseil de Vie Sociale et pourront ainsi mieux s'y engager, en y étant pleinement acteur.

Contenu

- Atelier 1 : Je fais le point
- Atelier 2 : Je connais le CVS et ma place
- Atelier 3 : J'organise les étapes
- Atelier 4 : Je monte des projets et j'impacte les décisions
- Atelier 5 : Je transmets les décisions
- Atelier 6 : Je participe à l'amélioration de la qualité du CVS

Accessibilité

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Si besoin : supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Le référent handicap : Nathalie GAUDIERE,
06 09 84 48 37 - ngaudiere@campusformation.org

Cette fiche programme est disponible en FALC et vidéo

Durée

24 h réparties en 6 ateliers de 4h

Public

Représentants des personnes accompagnées au sein d'un CVS

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux : en Haut-de-France ou Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre membre d'un CVS de son établissement

Tarif

Groupe (8 pers. max) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Elora DECOUPIGNY : Chargée de projet formation. Formatrice FALC. Formatrice ambassadrice autodétermination. Lors de son parcours professionnel en qualité d'éducatrice spécialisée, elle a accompagné les membres d'un CVS inter-établissements dans leurs missions pendant 3 ans.
Elora a réalisé un mémoire universitaire sur l'engagement des personnes en situation de handicap dans les instances de participation sociale.

Méthodes pédagogiques

- Présentation de documents
- Implication de formateurs avec un savoir expérientiel dans le handicap
- Témoignage d'un représentant CVS d'un établissement
- Discussions spécifiques des projets des participants et méthodologie de projet
- Apports théoriques et pratiques
- Exercices de mises en situation : jeu de rôle, présentation de travaux de petits groupes ou individuels

Modalités de validation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759
06 73 42 95 06 - contact@campusformation.org

Acteur dans la prise de décision

Agir en tant que représentant/délégué dans mon ESAT

Objectif

À l'issue de la formation, les participants comprendront leur rôle au sein de leur instance et pourront ainsi mieux s'y engager, en y étant pleinement acteur.
· Comprendre le rôle des instances de représentation en établissement
· Comprendre et appréhender son rôle d'élu.
· Savoir communiquer sur les instances auprès de ses pairs.
· Savoir écouter et prendre la parole dans un groupe.
· Savoir communiquer au sein des réunions.

Contenu

- La loi de 2002-2 et le Conseil de la Vie Sociale.
- Le décret du 13 décembre 2022
- Les droits et les devoirs en établissement
- Le rôle des instances de représentation et des délégués.
- La responsabilité en tant que délégué
- Le fonctionnement des instances dans mon établissement :
  - Les élections
  - Les interlocuteurs concernés
  - L'organisation des réunions et leur fréquence (de la préparation au compte-rendu)
- De quoi parle-t-on en réunion ? Comment trier les questions des pairs en fonction des instances
- La communication au sein des réunions, s'exprimer au nom des pairs (toujours dans l'intérêt collectif et non individuel)
- La communication en amont et en aval des réunions
- Comment recueillir la parole de ses pairs et leur retransmettre les informations (à l'oral ou par le biais de supports)

Durée

2 jours (12 heures)

Public

8 à 10 travailleurs d'ESAT

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux : en Haut-de-France ou Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Etre élu délégué ou en découverte pour se présenter aux prochaines élections.

Tarif

Groupe (10 pers. max) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'accès

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Accessibilité

A votre demande, un entretien préalable permettra d'échanger sur les adaptations à envisager. Les formateurs auront une vigilance particulière sur l'accessibilité de la formation :

- Supports en FALC, pictogrammes, etc.
- Adaptation au rythme et aux besoins des participants

Le référent handicap : Nathalie GAUDIERE,
06 09 84 48 37 - ngaudiere@campusformation.org

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Intervenants

Justine BARBE : 12 années d'expérience en tant que formatrice auprès de personnes ayant des troubles du développement intellectuel. Plus de 14 ans d'expérience dans le Handicap Intellectuel. Formatrice FALC.

Méthodes pédagogiques

Création d'outils, de supports sur-mesure en Facile à lire et à comprendre, en fonction des demandes et besoins des participants.
Alternance d'apports théoriques et pratiques.
Différentes méthodes d'animation seront utilisées (le jeu pédagogique, les mises en situation, le brainstorming, etc...) ainsi que différents supports pédagogiques (vidéos, power point, exercices ; tous les supports seront en Facile à lire et à comprendre).
Le déroulement de la formation sera adapté au rythme du groupe et de la vie de l'ESAT (en termes de pauses et de fatigabilité des participants).

Modalités de validation

Un quiz sera rempli à l'entrée en formation afin d'évaluer les besoins des participants.
Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min). Un ou plusieurs salariés de l'ESAT (moniteur, éducateur, responsable, etc...) sont invités à participer au bilan.
Une évaluation individuelle sera réalisée à l'issue de la formation par le formateur pour chaque participant.

Acteur dans la prise de décision

Participer au recrutement des professionnels de son établissement

Présentation

Le recrutement participatif est un levier qui s'inscrit dans la foulée du soutien aux rôles sociaux valorisés et au développement de l'autodétermination des personnes accompagnées dans une société plus inclusive. Le recrutement participatif favorise la reconnaissance des personnes et de leurs savoirs pour augmenter leurs capabilités et leur permettre de contribuer à la gestion des ressources humaines de leur établissement.
À travers des ateliers interactifs et des mises en situation, cette formation vise à permettre aux personnes accompagnées et aux professionnels qui les accompagnent d'acquérir les savoirs et les connaissances nécessaires pour mener à bien le processus de recrutement participatif.

Objectif

À l'issue de cette formation, les personnes accompagnées seront en mesure de participer au recrutement des professionnels en complémentarité avec la direction. Les interfaces de communication seront en mesure d'accompagner les futurs recruteurs dans le processus de recrutement.

Contenu

- Faire connaissance, établir un cadre de sécurité et identifier les besoins et les motivations des participants
- Comprendre le rôle et la posture d'un recruteur
- Définir les aptitudes recherchées par les personnes accompagnées
- Savoir préparer un entretien d'embauche par la mise en situation
- Savoir mener un entretien d'embauche par la mise en situation
- Évaluer mes performances comme recruteur et m'inscrire au besoin dans une démarche de perfectionnement
- Evaluer les compétences du candidat et valider la période d'essai

Durée

7 demi-journées (21h) dont 3 pourront se faire éventuellement à distance

Public

Groupe mixte :
Personnes accompagnées adultes
Professionnels de l'accompagnement (interface de communication)

Date et lieu

Afin de répondre au mieux aux besoins des participants, toute l'organisation est travaillée en amont avec le pilote du projet : lieu, dates, horaires...

Prérequis

Pilotage du projet de recrutement participatif par un membre de la direction.
Présence obligatoire de deux professionnels (minimum) maitrisant les codes de communication des personnes accompagnées.
Les participants doivent se porter volontaires et motivés après avoir pris connaissance de la vidéo de présentation.

Tarif

Groupe (12 pers. max) : 4 950 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard à minima

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager.

Référent handicap : Nathalie GAUDIERE
06 09 84 48 37
ngaudiere@campusformation.org

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

La formation vise non seulement un apport de connaissances et de méthodologies, mais aussi un échange humain. Le partage des expériences permet de confronter les réalités des personnes accompagnées et des professionnels.

- Présentations Powerpoint et capsules vidéo descriptives
- Ateliers interactifs
- Échange et discussion, témoignages de recruteurs personnes accompagnées
- Quizz et jeux
- Illustrations à partir d'exemples concrets et de documents divers
- Exercices de mises en situation

Intervenants

Ludovic BOIDIN	Formateur pair, recruteur du Hameau depuis 2019
Jérôme SAGNIER	Recruteur du Hameau depuis 2019
Stéphanie USANDIZAGA	Monitrice-éducatrice à la MAS Le Hameau, et aussi interface de communication et référente du cabinet des Recruteurs du Hameau.
Antony TEIXERA	Formateur pair, recruteur du Hameau

Direction scientifique
Sara ZIRARI : docteure à l'IAE Paris-Sorbonne (sciences de gestion), attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université d'Evry. Sara ZIRARI travaille sur les questions liées à l'innovation sociale, la justice sociale et l'éthique dans les organisations en particulier dans le champ du handicap.

Modalités de validation

Évaluation de la réaction/satisfaction des participants
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Suivi/Accompagnement de parcours

Les animateurs accordent une attention particulière à l'évolution des participants tout au long de la formation et adaptent les séances suivantes en fonction des besoins identifiés. À l'issue de la formation, des séances supplémentaires peuvent être programmées pour accompagner la mise en place du recrutement participatif dans l'établissement si celui-ci en fait la demande.

Les horaires pourront être aménagés afin de respecter le rythme des participants.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Formations

Accompagner la transformation de l'offre

Accompagner la Transformation de l'Offre de service

95 - Séminaire : Lancer la démarche de coopération et d'autodétermination au service de l'inclusion

97 - Développer sa posture de manager au service de la coopération

99 - Développer une posture autonome et responsable

103 - Connaître le système ATOSTI

105 - Devenir Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)
Formation conduisant à la certification

C'est vous qui le dites

J'ai particulièrement apprécié les aspects concrets avec lesquels on ressort mais sans avoir l'impression que cela va être une montagne et jamais se faire.

Je n'avais pas d'attentes particulières mais j'ai été agréablement surprise par le contenu de la formation

Une belle formation, inspirante comme je n'en avais pas suivi depuis longtemps. Merci !

Transformation de l'offre

Séminaire : Lancer la démarche de coopération et d'autodétermination au service de l'inclusion

Objectifs

- Savoir manager l'autodétermination, comment prendre des risques et le lien avec le rôle du manager (nouvelle langue managériale)
- Maîtriser les principes de la coopération
- Lister les conséquences sur le management, les postures, l'organisation, les outils de loi 2022-2, la qualité, l'écriture des projets de pôle.
- Créer l'envie de se mettre en mouvement : le besoin d'un choc de culture

Contenu/étapes

1. Aligner les équipes sur les concepts :
   - d'inclusion, d'autodétermination, de coopération, de management de la coopération
2. Identifier l'impact sur la posture :
   - parent/enfant/adulte victime/bourreau/sauveur
   - Expérimenter l'impact dans son quotidien
3. Découvrir les premiers outils :
   - la tension/proposition
   - le chemin de la décision en coopération
4. Créer la fiche d'identité du manager :
   - Identifier les enjeux du changement de posture
   - Clarifier les comportements attendus

Ce programme est susceptible d'adaptations en fonction de l'analyse du contexte et des besoins identifiés.

Durée

2 jours - Présentiel

Public

Directeurs, cadres, chargés de missions, coordonnateurs

Date

Dates fixées avec l'entreprise

Lieu

Uniquement en INTRA, sur site

Prérequis

Etude du contexte préalable

Tarif

Nous consulter

Modalités d'accès

Entretien d'analyse des besoins

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Intervenants

Amélie FENZI : Formatrice et facilitatrice chez Valeurs&Valeur, organisme de formation et de conseil spécialisé dans le management.

François BERNARD : Directeur Général du GAPAS et formateur ambassadeur de l'autodétermination.

Accessibilité Handicap

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible afin d'envisager ensemble les moyens de compensation à prévoir (traducteur LSF, matériel ou autre)

Transformation de l'offre

Développer sa posture de manager au service de la coopération

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables d'appliquer les bases du management coopératif.

- Savoir identifier les éléments clés de l'interdépendance et leur impact dans une organisation et savoir mettre en oeuvre les outils y afférant (chemin de la décision, tension-proposition, mode de décision)
- Savoir identifier les rôles du manager et savoir utiliser les outils associés pour recadrer et motiver les collaborateurs.
- Savoir définir et utiliser les talents pour favoriser la culture de la valorisation
- Comprendre l'impact des valeurs et savoir utiliser les valeurs pour animer l'énergie pour soi et pour ses équipes.
- Savoir poser des cadres clairs et les animer dans son quotidien managérial (4 piliers)

Les objectifs pédagogiques sont adaptables en fonction de vos besoins et les contenus de formation sont élaborés sur mesure afin de personnaliser votre parcours de formation.

Contenu

Démarche du coopératif - managers

Comprendre et expérimenter le coopératif

- la posture adulte avec les notions d'autonomie et de responsabilité
- lien entre posture adulte et coopération, comprendre la notion d'interdépendance

Connaître et savoir utiliser les étapes de décision en coopératif

- Mise en oeuvre dans l'animation de réunion
- Mise en oeuvre dans une prise de décision

Connaître les différents rôles du manager coopératif

Définir le chemin de la décision en coopératif

- le chemin de la décision (de la tension à la proposition)
- les différents modes de décision et leurs implications

S'approprier la culture du travail en coopératif

- les outils favorisant la coopération
- utiliser les outils pertinents en fonction de la problématique identifiée

Durée

4 jours (28 h) - Présentiel

Public

Salariés

Date

Dates fixées avec l'entreprise

Lieu

Uniquement en INTRA

Prérequis

Aucun

Tarif

Nous consulter

Modalités d'accès

Entretien tripartite d'analyse des besoins

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu (suite)

La place, les rôles et les rituels du manager
Ma posture en fonction des besoins de mon environnement (direction et équipe)
Les différents rôles du manager
Sur chaque rôle, les outils, rites et rythmes d'un manager
Manager par les talents

- Utiliser ses talents pour créer de la valeurs
- La complémentarité des talents au sein de mon équipe
- La cartographie des talents
- Liens entre ses talents et son type de leadership

Valeurs

- L'intérêt des valeurs dans l'entreprise
- La notion de valeurs, son intérêt et impact en entreprise
- L'impact des valeurs dans le quotidien de l'entreprise
- L'outil de détection des valeurs de Schwartz
- Identifier ses valeurs
- La méthode de déclinaison des valeurs en comportements
- Méthodologie pour que chacun puisse faire vivre ses valeurs au quotidien

Méthodes pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Démarche pédagogique inductive, expérientielle et maïeutique
- Alternance entre apports théoriques, cas pratiques et mises en situation
- Livrets et supports pédagogiques Valeurs&Valeur
- Capsules digitales
- Outils : jeux de carte, cowalking, carrousel, speed dating…

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation
Mise en situation

Intervenants

Formateurs et facilitateurs Valeurs&Valeur

Suivi/Accompagnement de parcours

Entretien d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du client bénéficiaire
Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation
Contrôle de la présence en formation via émargement digitalisé
Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation
Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation

Accessibilité Handicap

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible afin d'envisager ensemble les moyens de compensation à prévoir (traducteur LSF, matériel ou autre)

Transformation de l'offre

Développer sa posture autonome et responsable

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de développer une posture autonome et responsable.

- Savoir expliquer les éléments clés de l'interdépendance tels que l'autonomie et la responsabilité, en comprenant son rôle et son impact au sein d'une organisation.
- Savoir mettre en oeuvre des outils favorisant l'interdépendance, tels que des processus de prise de décision partagée et des mécanismes de responsabilisation individuelle.
- Savoir analyser les rituels de communication nécessaires pour favoriser l'autonomie et la responsabilité dans son organisation, en identifiant les meilleures pratiques pour encourager la transparence et la collaboration.
- Savoir élaborer un plan d'action pour promouvoir une posture adulte au sein de l'organisation, en intégrant des stratégies pour faciliter le chemin de la décision et les modes de décision adéquats.
- Savoir construire le plan d'action pour développer l'autonomie et la responsabilité dans l'organisation, en identifiant les réussites et les domaines d'amélioration potentiels.

Les objectifs pédagogiques sont adaptables en fonction de vos besoins et les contenus de formation sont élaborés sur mesure afin de personnaliser votre parcours de formation.

Contenu

<u>Comprendre et expérimenter le coopératif</u>

Définir la posture adulte avec les notions d'autonomie et de responsabilité

- lien entre posture adulte et coopération
- la notion d'interdépendance

Connaître et savoir utiliser les étapes de décision en coopératif

- Mise en oeuvre dans l'animation de réunion
- Mise en oeuvre dans une prise de décision

Durée

2 jours (14 h) - Présentiel

Public

Salariés

Date

Dates fixées avec l'entreprise

Lieu

Uniquement en INTRA

Prérequis

Aucun

Tarif

Nous consulter

Modalités d'accès

Entretien tripartite d'analyse des besoins

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Contenu (suite)

Développer et rendre autonome en coopératif
Le chemin de la décision en coopératif

- chemin de la décision (de la tension à la proposition)
- les différents modes de décision et leurs implications

S'approprier la culture du travail en coopératif

- les outils favorisant la coopération
- utiliser les outils pertinents en fonction de la problématique identifiée

Méthodes pédagogiques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Démarche pédagogique inductive, expérientielle et maïeutique
- Alternance entre apports théoriques, cas pratiques et mises en situation
- Livrets et supports pédagogiques Valeurs&Valeur
- Capsules digitales
- Outils : jeux de carte, cowalking, carrousel, speed dating...

Modalités de validation

QCM, Auto-évaluation

Intervenants

Formateurs et facilitateurs Valeurs&Valeur

Suivi/Accompagnement de parcours

Entretien d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du client bénéficiaire
Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation
Contrôle de la présence en formation via émargement digitalisé
Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation
Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation

Accessibilité Handicap

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons la personne chargée des inscriptions à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible afin d'envisager ensemble les moyens de compensation à prévoir (traducteur LSF, matériel ou autre)

Un outil pour la transformation de l'offre de service : le guide ATOSTI

Le guide **ATOSTI** (**A**ccompagnement à la **T**ransformation de l'**O**ffre de **S**ervice par la **T**ransition **I**nclusive) propose :

• des outils d'auto-évaluation, permettant à ses utilisateurs de mesurer la qualité de leur offre sous l'angle de l'inclusion sociale

• les principes d'action menant vers la transition inclusive

• les processus opérationnels (liés à ces principes d'action), dont la mise en oeuvre constitue le coeur du changement de pratiques dans une visée d'amélioration

Le guide **ATOSTI** est le fruit d'une recherche-action, validée par une abondante littérature scientifique, un comité de pilotage, un comité d'experts, ainsi que des expériences empiriques.
Cette recherche-action dirigée par le docteur Daniel BOISVERT a bénéficié de la collaboration de trois associations françaises : les Papillons Blancs de Roubaix- Tourcoing, l'association Marie Moreau et le GAPAS, maître d'ouvrage.

Il a bénéficié de l'appui scientifique du CNEIS au Québec (Consortium National d'Expertise en Inclusion Sociale)

Le guide ATOSTI est en accès libre sur : https://campusformation.org/ressources/guide-atosti/

Vidéo de présentation

APPV

Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV)

Formation conduisant à la certification

Contexte

Résolument ancré dans l'évolution sociale et sociétale, le métier d'Assitant.e aux Projets et au Parcours de Vie (APPV) a pour objectif de permettre aux personnes vulnérables d'être les pilotes de leur parcours.
La spécificité de l'APPV est d'intervenir en soutien à l'exercice du droit des personnes et en soutien à la réalisation de leur projet de vie. Agissant à la demande des personnes concernées ou des familles, et non sur prescription, il veille à entendre, soutenir, faciliter l'émergence du projet de la personne. Il contribue au renforcement de l'autodétermination et au développement du pouvoir d'agir.

Atout de cette formation

Une formation à un nouveau métier au cœur des enjeux actuels d'accompagnement des personnes en situation de handicap et du développement de leur pouvoir d'agir.

Objectifs

- Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité et leurs conséquences sur la dynamique actuelle d'accompagnement.
- Avoir une vision systémique de la légitimité et du positionnement professionnel de l'APPV au sein de son environnement (politique, territorial, institutionnel et organisationnel).
- Engager les changements de posture professionnelle et les glissements de perspectives liés à l'assistance à maîtrise d'ouvrage et développer des routines professionnelles.
- Développer des stratégies d'intervention tournées vers l'accessibilisation des environnements.
- Identifier le rôle joué par l'Assistant aux Projet et Parcours de Vie en tant qu'appui à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Durée

24 jours de formation
+ 10 jours de stage

Public

Toutes personnes souhaitant intervenir en tant qu'APPV (professionnels du champ social, médico-social, sanitaire, éducatif, aidants, personnes concernées, ...)

Date

Sur demande, nous solliciter.

Lieu

LOOS

Prérequis

- Être titulaire d'un titre ou diplôme national de niveau bac +2
- Et/ou attester d'une expérience salarié.e et/ou bénévole dans les champs sanitaire, social et médico-social, éducatif d'au moins un an.

Tarif

3 775 € / Pers.

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

IRTS HDF
Formation-continue@irtshdf.fr
03 20 62 10 78
- Céline DUCHENNE
- Sothy COUDEVILLE

Habilitation par :

Objectifs (suite)

- Maîtriser les outils et dispositifs relatifs au métier d'Assistant aux Projet et Parcours de Vie.
- Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes en situation de handicap ou vulnérables.
- Maîtriser une approche de coopération poly-centrée en mettant en place un système équitable de coopération.
- Maîtriser la méthodologie du projet en accessibilité, les systèmes équitables de coopération et les stratégies d'intervention.

Contenu

- UE 1 - Politique de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté (21 heures)
- UE2 - Assistance aux Projet et Parcours de Vie : Cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels (35 heures)
- UE 3 - Assistance aux Projet et Parcours de vie : métier, stratégies et méthodologies (35 heures)
- UE 4 - Ingénierie de l'accessibilité (63 heures)
- UE 5 - Stage (70 heures)

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques, pratiques et méthodologiques
Mise en situation, ludopédagogie, utilisation de vidéos.
Préparation/accompagnement collectif aux épreuves de certification
3h00 de tutorat individuel, soutien à l'écriture des dossiers de certification
Support pédagogique remis au stagiaire
Evaluation diagnostique, formative et sommative

Epreuves de certification

- Un résumé d'ouvrage
- Un dossier d'analyse des contextes et enjeux locaux en lien avec le projet
- Réalisation d'un portfolio détaillant les compétences mobilisées
- Production d'un projet tutoré et soutenance devant un jury
- Rédaction d'un rapport de stage

Durée et calendrier

24 jours de formation et 10 jours de stages
Nombre d'heures : 224 heures (154 heures de formation en centre et 70 heures de stage)

Soutenance du projet tutoré face au jury

Intervenants :

Une équipe d'experts, enseignants chercheurs, APPV en poste, juristes, professionnels de l'accompagnement...

Formations

Agir pour l'inclusion

Agir pour l'inclusion

111 – Handicap : diversités et compétences

112 – Devenir référent handicap

Cette offre s'adresse à des **organisations non spécialistes du handicap** : entreprises, collectivités, musées, médiathèques, associations sportives ou culturelles...

Pour un programme spécifique, n'hésitez à nous solliciter.

C'est vous qui le dites

Nous sommes directement concernés chaque jour, pour les personnes que l'on accompagne et également dans notre vie personnelle.

Cette formation a été pour moi une révélation aussi bien humaine qu'intellectuelle.

Handicap

Handicap : diversité et compétences

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants auront découvert les différents handicaps et leurs caractéristiques. Ils pourront ainsi mieux appréhender la communication avec une personne en situation de handicap.

Contenu

- Les préjugés sur le handicap
- Les différentes typologies de handicap
- Comprendre ce qu'est une situation de handicap (handicap sensoriel, handicap moteur)
- Diagnostic d'accessibilité de vos locaux avec le groupe

Méthodes pédagogiques

Cet atelier se veut très interactif et ludique par des mises en situation et des jeux. La pédagogie active sera utilisée afin de faire émerger la théorie des participants.

Modalités de validation

Une brève évaluation collective sera proposée en début et fin d'atelier.
Évaluation de la réaction/satisfaction des participants "à chaud" : lors de la clôture et via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenant

Justine BARBE : Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel.

Durée

6 h en présentiel
(dont 3h diagnostic d'accessibilité de vos locaux)

Public

Salariés, dirigeants, personnel d'accueil... et toutes personnes souhaitant se sensibiliser au handicap

Date

Nous consulter.

Lieu

Vos locaux (conditions à définir)
Si en Hauts-de-France ou en Ile-de-France

Prérequis

Aucun

Tarif

320 € / Pers.
Groupe (12 pers. maximum) : 1 650 €

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'inscription

Envoi de la liste des participants par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Handicap

Devenir Référent Handicap

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'assurer leur rôle de référent handicap au sein de leur structure.

Contenu

- Les différentes situations de handicap
- L'accueil et l'accompagnement d'une personne en situation de handicap
- Le cadre légal et les dernières réformes concernant le handicap pour les entreprises
- L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour les entreprises publiques et privées :
  - Le cadre règlementaire
  - Les différentes possibilités pour y répondre
  - La contribution financière
- Le rôle et les missions du référent handicap au sein de mon entreprise
- L'accompagnement et le suivi d'un collaborateur en situation de handicap
- La reconnaissance administrative du handicap :
  - Les différents statuts administratifs règlementaires
  - Les organismes correspondants pour l'attribution et le renouvellement
  - Les droits des collaborateurs en situation de handicap
- Les différents acteurs et partenaires du handicap pour les entreprises
- Mise en application et plan d'actions au sein de mon entreprise :
  - Les outils pour réussir
  - La sensibilisation des collaborateurs au handicap
  - Le recrutement des travailleurs handicapés
  - La mise à jour de mes connaissances après la formation

Durée

1 jour soit 7h en présentiel

Public

Salarié ou dirigeant

Date

Nous consulter.

Lieu

Nos locaux, en Hauts-de-France ou en Ile-de-France
Vos locaux (conditions à définir)

Prérequis

Avoir été désigné comme personne ressource/référent handicap au sein de l'entreprise pour orienter, informer et accompagner les personnes en situation de handicap et/ou être intéressé par la thématique du handicap et souhaitant mettre en place une politique d'inclusion au sein de l'entreprise.

Tarif

320 € / Pers.
Groupe : 10 pers. maximum

Moyens techniques

Vidéo-projecteur, paperboard

Modalités d'inscription

Demande d'Inscription par mail puis convention.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous contacter pour discuter des adaptations à envisager

Contact

Secrétariat
06.73.42.95.06
contact@campusformation.org

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situation de handicap pour mieux comprendre les difficultés et les besoins des personnes accueillies et/ou des collaborateurs.
Différentes méthodes d'animation seront utilisées (le jeu pédagogique, les mises en situation, le brainstorming, etc...) ainsi que différents supports pédagogiques (vidéos, power point, exercices).

Modalités de validation

Évaluation des connaissances pendant la formation
Un bilan à chaud sera réalisé avec le groupe à la fin de la formation (environ 30 min) puis via un questionnaire
Attestation de formation individuelle
Certificat de réalisation

Intervenants

Justine BARBE	Formatrice Spécialisée pour personnes ayant des troubles du développement intellectuel

Suivi/Accompagnement de parcours

Un quiz sera rempli à l'entrée en formation afin d'évaluer les connaissances et compétences des participants.

Afin d'accueillir les personnes en situation de handicap dans les meilleures conditions, nous invitons les participants à nous communiquer toutes les informations nécessaires dès que possible (besoins de compensation, régime spécial etc...).

Site web

Contact

Vous avez des projets personnalisés ?

Besoin de conseils, chiffrages, dates...ou simplement d'échanger ?
N'hésitez pas à nous contacter

06 73 42 95 06

contact@campusformation.org

https://campusformation.org

8 Allée André Glatigny, 59120 LOOS

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Référente handicap : Nathalie Gaudière - ngaudiere@campusformation.org

N° SIRET : 880 408 398 00019 – APE : 8559A
Enregistré sous le numéro 32591012759

Tarifs

Intra (groupe uniquement)	1 650 €/jour Famille : 1 200 €/jour
Inter établissements*	320 €/pers/jour Famille : 200 €/pers/jour
Séminaire et spécifique	Sur devis

Ce tarif n'inclut pas les frais de déplacement du formateur.

Tarif dégressif selon volume (nous consulter).

*Pour les inscriptions individuelles, nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir la session en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits.

L'Action Bénévole nous soutient

« L'action Bénévole » portée par le service de soutien à l'inclusion du Gapas permet aux personnes accueillies dans les services, de pratiquer une activité bénévole à proximité de la métropole lilloise.
Ses objectifs sont de :

- Répondre au besoin d'utilité sociale des personnes accueillies et servir l'intérêt général
- Valoriser et développer leurs compétences
- Aider à leur intégration sociale et impulser cette projection vers l'avenir
- Déstigmatiser le handicap

Les bénévoles sont présents plusieurs fois par mois au sein de CAMPUS pour nous soutenir dans nos travaux de reprographie (impression, plastification et débit de matériel de formation) et le publipostage de nos différents documents (mise sous pli, préparation des catalogues…).

Un grand merci à eux pour cette aide précieuse tout au long de l'année !

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'Action Bénévole et peut-être leur confier quelques travaux, contactez :
Julien ANTONIOL
jantoniol@gapas.org

Action Bénévole

Nos références

ABEIJ Solidarité

ADAPEI Sarthe

ADAPEI Morbihan

ADAPEI Loire Atlantique

ADAPEI Ille-et-Vilaine

ADAPEI La Réunion

ADPED 94

AFEJI

AFG Autisme

AGD56

Alliance Française

ANAJI

APAJH

APF France handicap

APEI Lens

APSAH

ASEI

Aspie

ASRL

Association La Roche

Association Traits d'Union

Centre Héléne Borel

EPNAK

Fondation Léopold Bellan

Fondation Le Phare

Fondation OPTEO

Fondation OVE

Fondation Partage et Vie

GAPAS

Groupe SOS Solidarités

Handéo

HAS

IFAB

Institut Etienne Leclercq

ISRAA

La Croix-rouge

LADAPT

La ferme Sénéchal

La nouvelle forge

Plus de 350 clients nous font confiance...

Nos références

La Vie Devant Soi

Les PEP 18

Les PEP63

Les Papillons Blancs de Bergerac

Les Papillons Blancs de Dunkerque

Les PB Hazebrouck et Environs

Papillons Blancs de Lille

Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing

Mutualité Française Saône et Loire

OCENS

Trisomie21 Alpes-Maritimes

Groupe UGECAM

Vivre et devenir

Voir Essemble

Nos partenaires

Gapas

CAH

CNEIS

Signes de sens

IRTS

FISAF

URIOPSS

Trisomie21

Valeurs & Valeur

Management for social justice

ASTEI

CORTEX Média TV

Conditions générales de vente

Inscription
L'inscription peut être effectuée par mail ou par courrier postal en renvoyant le devis signé et complété de la mention « Bon pour accord » dans lequel les conditions de règlement sont précisées.
A réception, une confirmation d'inscription est envoyée par mail. Au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit le programme, accompagné des modalités pratiques (lieu, horaires) et d'éventuels documents pédagogiques (questionnaires, articles...).

Attestation de présence
Chaque stagiaire doit signer, au début de chaque demi-journée de formation, la feuille d'émargement. Une attestation individuelle de fin de formation ainsi qu'un certificat de réalisation pour chaque participant sont transmis au client à l'issue de la formation.

Contractualisation
La convention de formation (ou contrat) doit être retournée signée, au minimum, dix jours avant le début de la formation.

Facturation
Tous les prix indiqués sont nets de taxe. La restauration, les transports, l'hébergement ne sont pas inclus dans le prix de la formation. Toute session de formation commencée est due en totalité. À l'issue de celle-ci, le commanditaire reçoit une facture.

Conditions de règlement
Le règlement doit être effectué selon les modalités prévues dans la convention.

Annulation
Annulation du fait de Campus.
Campus se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation quand les conditions de réalisations du stage ne sont pas réunies, notamment si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. Il informe par mail les personnes inscrites au plus tard 10 jours calendaires avant le début du stage. Le remboursement intégral des frais d'inscription est alors effectué.

Annulation à l'initiative du client
Toute annulation d'inscription doit être impérativement signifiée par écrit, mail ou courrier postal. A défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

- **si l'annulation intervient 10 jours calendaires au plus tard avant le début de la formation**, celle-ci n'entrainera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué. Campus se réserve cependant la possibilité de facturer des frais d'hébergement ou déplacement pour lesquels il serait impossible de se faire rembourser (avion, train, hôtel, location de voiture)

- **si l'annulation intervient moins de 10 jours calendaires avant le début de la formation**, Campus Formation se réserve le droit à titre d'indemnité forfaitaire de facturer la totalité du coût de formation. Cette facturation au titre d'indemnité forfaitaire ne peut pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Responsabilité
Pendant la durée de la formation les stagiaires, sont couverts par leur responsabilité civile personnelle ou celle de leur employeur.

Propriété intellectuelle
L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants droit ou ayants-cause est illicite". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage.

Litige
En cas de litige et de non conciliation le tribunal d'instance correspondant à la domiciliation de Campus est reconnu comme seul compétent.

Déclaration d'activité de Campus : enregistrée sous le numéro 32591012759 auprès du Préfet de la Région des Hauts de France

Pour tout renseignement complémentaire ou demande spécifique, l'équipe de Campus est à votre disposition :
CAMPUS
8, allée André GLATIGNY
59120 LOOS
Tél : 06 73 42 95 06 Secrétariat :
contact@campusformation.org

Mes notes

Prendre le temps

Redonner du sens

Observation

Savoir expérientiel

Remise en question

Oser

Trouver sa place

Innover

Environnement de la personne

Sensibiliser

Temporalité

Projet au centre

Partenariat

Convaincre

Campus
FORMATION

Famille

Être acteur

Confiance en soi

Vision commune

Lâcher prise

Créativité

Former

Encourager

Voir le potentiel

Coopérer

Développer des projets

Initiatives

Changer les mentalités

Campus
FORMATION

À vos côtés pour promouvoir et développer vos pratiques inclusives

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

© CAMPUS - Septembre 2025